

EXCLUSIF UNIVERSITÉ LAVAL

Le royaume du chercheur-businessman

PREMIER DE QUATRE

■ QUÉBEC — Un nouveau grand-prêtre est né dans le monde universitaire: le chercheur-entrepreneur qui bouscule tout sur son passage et impose sa loi jusqu'aux plus hauts échelons du pouvoir.

Son utilisation des ressources de l'université, de ses infrastructures, de son personnel et même de son nom pour lancer sa petite «business» privée et, éventuellement encaisser de gros profits si l'affaire marche, le place au coeur même du débat sur l'intégrité scientifique propulsé à l'avant-plan de l'actualité par la tragique affaire Fabrikant.

C'est une entrevue avec le vice-recteur à la recherche, Denis Gagnon, publiée dans LE SOLEIL du 18 février, qui a rouvert des plaies et délié les langues. Les critiques et les accusations ont fusé sous le couvert de l'anonymat, mais hésitent encore à s'exprimer au grand jour. Chose certaine, elles sont généralisées.

«L'université Laval est malade. C'est le bordel. Il faut une enquête officielle. La démission de toute la hiérarchie», a réclamé bien haut un intellectuel excédé. Entre quatre murs loin des oreilles indiscrettes, des membres de

ce haut lieu du savoir se sont mutuellement traités de bandit, de mafioso, de menteur, de fraudeur, d'arnaqueur et de déséquilibré mental. De fou!

Les propos ulcérés de ces universitaires rappellent de façon alarmante la hargne que suscitait chez le professeur de génie mécanique, Valéry Fabrikant, l'incurie des autorités de

Voir ROYAUME en A2 >

AUTRES TEXTES

■ «Bug» dans le système Page A6
■ Le Dr Roy, un privilégié Page A7



Monique Giguère

LES DESSOUS
DE LA
RECHERCHE



Séparations déchirantes à Valcartier



C. LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Le capitaine Serge Caron a eu droit à des baisers chaleureux de ses filles Élizabeth et Daphné, hier, avant son départ pour la Croatie. Environ 250 membres du 2e bataillon du Royal 22e Régiment ont quitté la base de Valcartier pour une mission de paix au sein de la Force de protection de l'ONU. Bon nombre des soldats partis hier en étaient à leur deuxième départ pour l'ex-Yougoslavie. Mais pour les épouses des militaires, on ne s'habitue jamais à ces douloureuses et longues séparations. À lire en page A 11.

NORDIQUES

La Mutuelle prête à vendre

«Ce serait déraisonnable de nous engager à assumer des pertes»

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — À défaut d'une aide de l'État, la Mutuelle des fonctionnaires est prête à vendre les Nordiques, même si elle n'a pas encore perdu d'argent dans cette aventure, jusqu'ici.

Le président et chef de l'exploitation du Groupe MFQ, Jacques Labrecque, affirmait hier qu'il s'attendait «à des pertes importantes cette année et plus encore dans les prochaines années».

M. Labrecque accordait des entrevues quelques heures avant la tenue de l'assemblée annuelle de la Mutuelle.

«Pour une entreprise comme la nôtre, qui gère les fonds d'autrui, ce serait déraisonnable de nous engager à assumer des pertes qui feront mal à

moyen et long terme», déclarait-il.

Pour cette année, les pertes anticipées des Nordiques se chiffrent entre 9 à 10 millions \$, précisait M. Labrecque. Cependant, les actionnaires n'auront pas à déboursier d'argent pour essayer ce déficit, qui pourra être absorbé à même les liquidités du club. Dès

Voir MUTUELLE en A2 >

AUTRE TEXTE

■ Profit de 6,5 millions \$ Page C 1

LE DRAME DE BEAUMONT

Martyr à un mois

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Enfant martyr dès l'âge de un mois. C'est littéralement ce qu'a vécu le fils aîné de l'agresseur de Beaumont, d'après le témoignage rendu par la mère, hier: «J'ai vu que Pierre n'aurait pas fini avec lui durant toute sa vie...»

Après avoir fait boire du lait bouillant au poupon, en guise de premiers sévices à son endroit, l'individu s'est écrié: «J'ai passé par là; lui aussi va passer par là!» Par la suite l'enfant n'a plus jamais été capable de manger ou de boire chaud.

L'enquête préliminaire du père s'ouvrait hier. Le procureur de la Couronne, Me François Huot, a obtenu du juge André Cartier qu'elle se tienne à huis clos. En début d'après-midi, le nouvel avocat du prévenu, Me Lawrence Corriveau, a quant à lui obtenu une ordonnance de non-publication frappant le reste de l'enquête.

La première union de l'agresseur de Beaumont, donc, aura duré dix ans, de 1980 à 1990. Au début, elle n'avait que 15 ans, et lui, 20. D'après ce qu'il lui disait, sa grande beauté lui avait fait renoncer à la prêtrise.

Il l'incite alors à le suivre, la contraignant à vivre cloîtrée, coupée de tout contact avec sa famille qui, selon lui, ne l'aime plus. Lors de ses quelques rebuffades, peu après, il la roue de coups aux jambes. «Quand il pogne les bleus, y a

Voir BEAUMONT en A2 >

Génocide à la rwandaise

400 Hutus massacrés au Burundi



C. REUTERS
Un père dépose le corps de son jeune fils inconscient, atteint d'une balle à la tête par des Tutsis.

■ GASORWE, Burundi (Reuter, AFP) — Un an après le début du génocide de près d'un million de Tutsis par les Hutus majoritaires au Rwanda, l'armée du pays voisin, le Burundi, et des groupes de Tutsis armés ont massacré quelque 400 Hutus - pour la plupart des femmes et des enfants - la semaine dernière dans le nord-est du pays, ont déclaré hier des diplomates et des organisations humanitaires.

Les Hutus ont visiblement été victimes d'un massacre, a dit à un diplomate occidental. «Il n'y a pas de doute. Il s'agit bien d'un génocide», a-t-il ajouté.

Le président Sylvestre Ntibantunganya a pour sa part estimé, hier, que le Burundi était toujours menacé d'un «double génocide» des Hutus par les Tutsis et des Tutsis par les Hutus.

Au cours d'une conférence de presse, M. Ntibantunganya, un Hutu, a ajouté que ce génocide pourrait être «sans commune mesure» avec ce qui s'est passé il y a un an au Rwanda «ou peut être même dans le monde».

«Il y a actuellement des similitudes avec le Rwanda, qu'il faut éviter», a ajouté le président. La catastrophe ne pourra être évitée que si «tous les partis politiques se convertissent à la paix, luttent pour la paix», a-t-il ajouté.

Selon l'ambassadeur des États-Unis au Burundi, Robert Krueger, cité hier par la British Broadcasting Corporation (BBC), ces morts du Burundi ne peuvent en aucun cas être les victimes d'un affrontement armé entre Hutus et Tutsis: «Lorsque vous regardez le cadavre d'un enfant qui a été frappé si violemment que son crâne est fendu, vous pouvez être sûr que ces gens n'ont pas été victimes d'un échange

Voir BURUNDI en A2 >

LA RÉGION

Repaire des Hells pris d'assaut

Le repaire de Trois-Rivières pris d'assaut pour éliminer les 2 meurtres dans Portneuf.

PAGE A3

LE QUÉBEC

Smog en suspens

Québec ne s'attaquera pas aux «minoues», responsables de 50% de la pollution des autos.

PAGE A10

LA MÉTÉO



Maximum 4, minimum 0

Neige tôt ce matin. Quelques averses cet après-midi. Détails page S16

QUÉBEC, 99¢ ANNÉE, NO 96
FLORIDE 1,50\$ US
MONTREAL, OTTAWA 60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
50¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

LES RETOURNES

ROYAUME

Un abcès à crever

Suite de la Une

Concordia devant les abus qu'il dénonçait. C'est à bout de nerfs que le 24 août 1992, il s'armait d'un pistolet et descendait quatre de ses collègues.

À Laval, le nouveau phénomène du chercheur-businessman envahit de plus en plus les sciences de l'administration, la géologie, la faculté de génie et la médecine. L'un des cas les plus explosifs reste cependant celui qui embrase depuis bientôt trois ans le département de génie chimique.

Le malaise tourne autour du docteur Christian Roy, chercheur-businessman, propriétaire de deux compagnies privées, l'Institut Pyrovac et Pyrovac International, qu'il exploite à partir de son bureau de professeur au département de génie chimique.

En plus de jouir de locaux pour sa «business» privée payés à même les fonds publics, le docteur Roy bénéficie de conditions de travail généreuses qui le libèrent largement de l'enseignement pour lui permettre de consacrer presque tout son temps à la recherche. Une situation qui «bug» le système, surtout que M. Roy, tout en s'en réclamant, n'a jamais rendu public l'hypothétique contrat d'embauche qui lui accorde ce statut particulier et lui permet de s'élever au-dessus de la mêlée.

UNE GUERRE À FINIR

Ce malaise se double d'un autre problème, véritable crise celui-là, qui rappelle étrangement les événements qui ont mené à la tuerie de Concordia en

1992. Deux chercheurs, le docteur Serge Kallaguine, directeur du CER-PIC (Conseil de recherche sur les propriétés des interfaces et la catalyse), et le docteur Abdel Sayari, tous deux spécialistes des zéolithes, sont engagés dans une guerre à finir sur des questions de droits d'auteur, de direction d'étudiants et de partage des fonds de recherche.

Le directeur du département, Jean-Claude Méthot, reconnaît l'existence et la gravité de la situation. Il a même révélé que des membres de son personnel ont craint, à un moment donné, une répétition de l'affaire Fabrikant. «Des gens ont eu peur que ça se produise. Il y a des professeurs qui craignent que M. X (le nom) en arrive à prendre les armes», a-t-il finalement avoué après avoir d'abord déclaré qu'il n'y avait pas plus de drame à Laval qu'ailleurs.

«Il faut que les abus cessent. Il faut crever l'abcès», urge un informateur choqué et navré par l'état de détérioration générale du département. «Ça n'a pas de bon sens. Il y a un sérieux ménage à faire. Une clique de professeurs, qui méprisent l'enseignement et passent l'essentiel de leur temps à rédiger des demandes de subventions, se sont constitués de vrais empires. Les Pinochet, ce sont eux!»

La situation s'est révélée si sérieuse que LE SOLEIL n'a eu d'autre choix que de pousser son enquête pour tenter de découvrir le fond des choses. Pour la première fois, la crise de la recherche à l'université Laval est portée sur la place publique.

AUJOURD'HUI

Les dessous de la recherche



Gilbert Lavoie
est le
rédacteur en chef

Les sociétés ont besoin d'idées, de modèles à suivre. Le clergé a joué ce rôle jusqu'à ce que l'on réalise que ses représentants n'étaient que des humains, donc faillibles. Certains ont alors cru, mais en vain, en leur élite politique. L'échec des politiciens nous a menés vers les gens d'affaires, ces entrepreneurs audacieux à qui nous devons nos emplois...

Il n'y a rien de plus difficile, pour un journaliste, que de jeter un coup d'oeil critique sur ces «modèles» de la société qui en imposent par leur succès et surtout, par leur expertise, leur jargon. C'est dans cet esprit qu'il faut lire la série d'articles sur «Les dessous de la recherche», que nous présente aujourd'hui Monique Giguère.

La recherche scientifique est sur un piedestal, parce qu'elle est synonyme de progrès. Nos universités s'arrachent les chercheurs et les subventions qui viennent avec eux. Les gouvernements ont demandé à ces chercheurs de sortir de leurs tours d'ivoire, de faire bénéficier la société et l'en-

treprise privée de leurs recherches. Mais voilà que certains de ces chercheurs ont décidé que l'entreprise privée, ce serait eux.

Avec comme résultat que les chercheurs-entrepreneurs se multiplient sur les campus universitaires ou ils bénéficient souvent de locaux gratuits et de personnel de recherche à rabais. Quelle est la valeur ré-

elle de cette recherche? Les fonds publics qui la supportent sont-ils bien investis? Quel contrôle a-t-on sur l'utilisation de ces fonds? À quel moment l'appât du gain risque-t-il d'influencer le chercheur-entrepreneur et de le placer en conflit d'intérêts avec ses obligations de chercheurs? Autant de questions auxquelles les universités semblent incapables de répondre et préfèrent éviter par crainte de se retrouver dans des polémiques sans fins.

Le rôle du journalisme est de lancer ces débats quand les institutions responsables hésitent à le faire publiquement. C'est ce que LE SOLEIL fait aujourd'hui.

BEAUMONT

Avortement forcé

Suite de la Une

rien qui l'arrête», de dire la femme.

À cette époque, mentionne la mère de 31 ans, le couple recevait fréquemment la visite du frère arrêté récemment après avoir témoigné à l'enquête sur cautionnement de l'agresseur. Séjournant à Robert-Giffard, celui-ci «se prenait pour une araignée et grimait aux murs», de relater le témoin.

Puis, vient le premier fils, qui sera suivi plus tard d'un autre garçon et d'une fille. Un fils pour lequel les mots les plus «tendres» de l'agresseur semblaient être «mon osti de chien», d'après le témoignage de la mère.

Parmi les multiples sévices déjà rendus publics, celle-ci a apporté plusieurs détails particulièrement scabreux. Par exemple, elle a relaté la «punition» pour avoir la diarrhée lorsque le père a placé le visage du jeune enfant sous le robinet du bain, la pression de l'eau glacée poussée au maximum durant une dizaine de minutes.

Le garçonnet avait les yeux exorbités, il était bleu et «son thorax était bombé comme un noyé». Pour compléter son «oeuvre», le père lui a fait manger ses excréments.

Une autre fois, l'enfant avait le visage «comme une poire», tellement il avait reçu de coups. Pour camoufler les traces, le père est allé acheter du fond de teint puis il a sorti la bicyclette de l'enfant de façon à pouvoir attribuer ses marques à une chute.

L'enfant, qui n'avait pas le droit de bouger en écoutant la télévision et qui devait obligatoirement dormir dans une position spécifique, répondait toujours «Oui, papa», comme un robot, d'expliquer la mère.

Lorsqu'il faisait de l'incontinence au lit, il se faisait «claquer les fesses au point où elles fendaient quasiment». Il passait ensuite la journée à genoux, dans le coin, privé de toute nourriture.

Cet enfant était «possédé du démon», aux dires de son père, puisqu'il ne changeait pas malgré les coups. Aussi a-t-il décidé, à un certain moment, de célébrer une messe noire en lui indiquant que le diable irait le chercher. «Pour lui, son père était le bon Dieu», a pourtant indiqué la mère.

Nouveau fait révélé, hier, l'agresseur a contraint sa femme à se faire avorter, vers 1986, après l'avoir battue à coups de pied au ventre. Selon lui, l'enfant aurait été mongolien... Pendant tout ce temps, il la réduisait au silence en la menaçant et en la prévenant que, si elle parlait, il la déclarerait folle et la ferait enfermer.

Lorsqu'elle accouche de leur deuxième enfant, l'agresseur est tellement mécontent que sa femme crie qu'il lui dit, dans la salle d'accouchement: «Franchement, ferme ta gueule, t'as l'air d'une vraie crise de folle!» Témoin, le médecin lui dit de sortir s'il n'arrive pas à comprendre ce que vit sa femme.

Non seulement Pierre subissait les pires sévices mais sa vie s'écoulait dans la terreur des menaces. «Je vais te tuer», lui disait son père en brandissant la hache à deux pouces de son nez et en lui précisant qu'après l'avoir découpé en morceaux, il ferait brûler le «reste». Joignant le geste à la parole, il lui est arrivé de placer hache et sac de plastique dans le coffre de l'auto...

Au fil du témoignage de la dame, le procureur de la Couronne a ajouté quatre nouveaux chefs d'accusation.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 03-04-95

3-4-2-0

4-9-8

BANCO

tirage du 03-04-95

3-4-5-18-20-26-27-31-37-38-43-47-

49-51-53-54-58-59-69-70

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 5
Le Québec et le Canada 10 à 12
Le Monde 13 à 15
Opinions 16 et 17

CAHIER B

Mode Magazine 1 à 6
Arts et spectacles 8, 9 et 11
Votre agenda 10
Ce soir à la télé 12
Divertissements 11 et 12

CAHIER C

Questions d'argent 1 à 3
Bourses 4 à 6
Annonces classées 7 à 11
Décès 11 et 12

TABLOID SPORTS

Sabourinades 15
Statistiques 10 à 13

SERVICES

Abonnements 686-3344
Publicité générale 686-3270
Annonces classées 647-3311
Rédaction 686-3394
Carrières et Professions 686-3270
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

MUTUELLE

Aide nécessaire

Suite de la Une

l'an prochain toutefois, il s'attend à devoir injecter du capital pour maintenir l'entreprise à flot.

La Mutuelle des fonctionnaires avait investi dans les Nordiques à l'époque, pour assurer que le club reste à Québec. Les actionnaires du club n'ont pas encore perdu d'argent dans l'aventure, a-t-il par ailleurs confirmé indirectement hier. Mais selon lui, cette performance est due à deux événements qu'il juge exceptionnels, la transaction entourant Eric Lindros et les revenus enregistrés grâce à l'expansion de la ligue.

«Abstraction faite de ces deux éléments, nous aurions perdu 6 millions \$ en six ans», calcule M. Labrecque.

«Ou bien on trouve une aide pour diminuer les pertes, ou bien nous n'avons pas le choix: il faut vendre.»

Par ailleurs, M. Labrecque a préféré ne pas s'étendre sur le différend qui semble opposer le maire l'Allier aux partisans d'une aide publique.

«Personne parmi nous (les actionnaires) ne lui en veut. En tant que maire, il a assez de problèmes comme ça et de toute façon, ce n'est pas lui qui peut sauver les Nordiques.»

Il a juste déploré les escalades verbales qui, de part et d'autres, ont fait gaspiller beaucoup d'énergie.

GRAND SOLDE DE SERVIETTES

PREMIÈRE QUALITÉ



Rég. jusqu'à 20.00

CANNON®

• Épaisses, jusqu'à 11lb 10oz de ratine absorbante par serviette

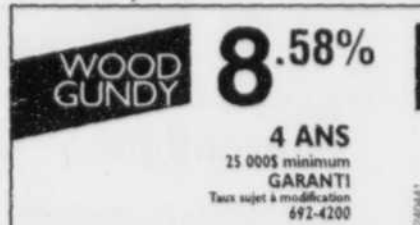
• Grands formats jusqu'à 32" x 54"
• Douces, fibre pur coton naturel

• 16 coloris foncés ou pastel, avec ou sans bordure lustrée

la maison
simons
PLACE D'ÉTOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Les six nouveaux apprentis pilotes, qui se joindront à l'équipe des 70 capitaines qui pilotent les navires de passage sur le fleuve, de gauche à droite: M. Jean Pérodeau, M. Serge Bouffard, M. Pierre Grégoire, M. Pierre Vézina, M. Louis Ronceau et M. Marc Proulx.

Six nouveaux apprentis pilotes sur le Saint-Laurent

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC — Six nouveaux apprentis pilotes, embauchés par l'organisme Les Pilotes du Bas-Saint-Laurent, feront bientôt partie des 70 pilotes qui conduisent les navires de passage sur le Saint-Laurent.

Les six jeunes hommes recrutés suivront un entraînement de deux ans avant de piloter les navires empruntant le fleuve. Pendant leur période d'apprentissage, ils seront toujours accompagnés d'un pilote et seront soumis à des examens périodiques. Ils apprendront à piloter divers types de navires, qu'il s'agisse de pétroliers, de bateaux de croisière ou de paquebots transportant des marchandises.

UN SALAIRE DE 80 000 \$

Pour des raisons de sécurité, le gouvernement fédéral oblige les navires circulant sur le fleuve entre Québec et Les Escoumins, ainsi que sur la rivière Saguenay, à être pilotés par un capitaine ayant un certificat de pilotage sur le Saint-Laurent. « La navigation sur le fleuve est particulière, entre autres à cause des glaces, de la brume et des marées », a expliqué M. Michel Galibois, pilote et vice-président des Pilotes du Bas-Saint-Laurent.

Lorsqu'ils pratiqueront leur métier de pilote, les jeunes hommes recrutés gagneront un salaire d'environ 80 000 \$. Avant d'en arriver là, ils auront suivi un long cheminement. « Il faut compter une dizaine d'années à partir du début des études à l'Institut maritime de Rimouski, et au moins huit ans avant de faire partie de la classe supérieure permettant aux pilotes de conduire des navires de très gros tonnage », a expliqué M. Galibois.

Les apprentis pilotes se disent très heureux d'avoir été choisis parmi la trentaine de candidats qui ont postulé à cet emploi. « C'est une carrière intéressante, qui permet d'être plus souvent à la maison avec nos familles », a déclaré l'un d'eux. « Auparavant, les capitaines partaient en mer pour deux ou trois mois. »

Les pilotes qui naviguent sur le Saint-Laurent quittent Québec avec un navire et reviennent généralement des Escoumins avec un autre, ce qui

leur permet de rentrer ensuite à leur résidence. Les Pilotes du Bas-Saint-Laurent travaillent en collaboration avec l'Administration de pilotage des Laurentides, qui s'occupe d'affecter des pilotes aux navires. L'an dernier, 7500 affectations ont été effectuées.

AUGMENTATION DU TRAFIC

Le trafic maritime s'est accru de 18 % entre Les Escoumins et Québec en 1994, et les Pilotes du Bas-Saint-Laurent s'attendent à une bonne saison encore cette année. Cette hausse survient après un ralentissement du trafic maritime entre 1981 et 1990. Pendant cette période, l'organisme n'avait recruté aucun apprenti.

L'accroissement de la circulation maritime favorise maintenant l'embauche, tout comme le vieillissement des pilotes. « Nous étions près de 100 pilotes dans les années 70. Plusieurs d'entre eux arrivent maintenant à leur retraite, avec une moyenne d'âge de 54 ans. Il faut des jeunes pour maintenir le même nombre de pilotes afin de faire face au trafic maritime », a déclaré le vice-président des Pilotes du Bas-Saint-Laurent.

L'an passé, sept apprentis ont été engagés, et les Pilotes du Bas-Saint-Laurent prévoient en engager cinq ou six par an au cours des prochaines années.

TROIS-RIVIÈRES

Descente chez les Hells

SOPHIE COUSINEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une trentaine d'agents de la Sûreté du Québec ont pris d'assaut le repaire des Hell's Angels et deux résidences à Trois-Rivières-Ouest hier matin. À la recherche d'indices pour élucider les deux assassinats commis cette année dans la région de Portneuf, ils ont arrêté et interrogé six hommes associés à la gang de motards.

Mandats de perquisition et Uzi à la main, les policiers de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal en tenue paramilitaire ont investi au même moment, à 10 h 30, deux maisons cossues de la rue Cherbourg et le château fort des Hell's, au 4060, boulevard Saint-Jean.

L'opération chapeautée par la nouvelle escouade de répression du banditisme de la SQ a mené à l'arrestation de deux membres en règle des Hell's âgés de 34 et de 36 ans ainsi que de quatre sympathisants de 33, 34, 35 et de 41 ans.

« Nous cherchons des éléments de preuve pouvant relier les Hell's aux meurtres de Grondines et de Saint-Ubalde », explique Daniel Lamirande, porte-parole de la SQ à Trois-Rivières.

Jacques Ferland, 42 ans, a été abattu à bout portant le 29 janvier dans sa maison de Grondines, dans la région de Portneuf. Les policiers ont toujours

associé le premier meurtre de l'année dans la région de Québec à un règlement de comptes. M. Ferland était à la tête d'un réseau de fabrication et de distribution de PCP.

« Il n'était pas affilié à l'une des organisations majeures du crime organisé, et c'est peut-être ce qui lui a coûté la vie », suppose Camille Gagnon, porte-parole de la SQ à Québec.

Le corps criblé de balles de Richard Delcourt, 38 ans, a été retrouvé le 23 mars en bordure de la route 363 près de Saint-Ubalde, dans Portneuf. Le résident de Saint-Thécle, un village au nord de Trois-Rivières, était un ami de Jacques Ferland.

L'agent Lamirande a refusé de préciser si des documents, des objets ou des informations incriminables avaient

été soustris lors des perquisitions et des interrogatoires conduits hier.

« Certains seront libérés au cours de la soirée, d'autres passeront la nuit ici et devront comparaître demain, a-t-il dit hier en fin de journée. Mais il est trop tôt pour dire quelles seront les accusations. Les enquêteurs rencontreront le procureur de la Couronne demain matin pour déterminer les chefs. »

Pour Roger Bellemare, un avocat des Hell's Angels, les agents de la SQ ont violé la Charte canadienne des droits et des libertés lors de ces arrestations.

Me Bellemare n'a pu entrer en communication avec ses clients lorsqu'il s'est présenté un peu passé 10 h 30 au local de la gang de motards. Ces derniers sont restés couchés face contre terre pendant près d'une heure. L'avocat a toutefois pu les conseiller sur l'heure du midi, après qu'ils eurent été conduits au quartier général de la SQ à Trois-Rivières.

« L'assistance d'un avocat, c'est un droit fondamental, dit-il. Je vais écrire pour me plaindre au ministre de la Justice, au substitut du procureur général à Trois-Rivières, au directeur général de la Sûreté du Québec et au commissaire à la déontologie. »

Leur avocat se plaindra au ministre de la Justice

ANALYSE DE L'ACTUALITÉ

Boucher défend sa 50^e position

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Le palmarès des municipalités du Québec, publié dans le magazine *L'Actualité*, a été au cœur des discussions lors du Conseil de ville de Sainte-Foy hier soir. Malgré le 36^e rang global de Sainte-Foy au palmarès, la mairesse Andrée Boucher a réussi à en effectuer une analyse positive.

La question du palmarès des municipalités du Québec a été soulevée par le conseiller de l'opposition Jean Normand, qui a souligné le fait que la ville de Sainte-Foy a été classée au 50^e rang sur 50 pour l'administration.

La mairesse Boucher lui a rappelé que la ville de Sainte-Foy avait été classée par *L'Actualité* au 10^e rang pour ses taxes. Au cours de son analyse, elle a effectué une constante comparaison avec la ville de Brossard, qui compte 66 000 habitants, par rapport à 71 500 à Sainte-Foy. Elle excuse la piètre performance de Sainte-Foy par le fait que sa ville compte 725 employés, contre 265 à Brossard.

La mairesse Boucher a tenu à rappeler que les cols bleus de Sainte-Foy coûtent 50 000 \$ à la ville. « Nous voudrions bien réduire notre fonction publique, mais nous sommes soumis à des conventions établies avant nous, que nous ne pouvons changer », a-t-elle déclaré.

Au cours de son intervention, Jean Normand a souligné le fait que les frais de repas pris à l'hôtel de ville de Sainte-Foy au cours de la dernière année atteignaient un peu plus de 24 000 \$, selon une compilation qu'il a effectuée.

De ce montant, 12 000 \$ ont été utilisés pour une réception offerte aux employés. « C'est une tradition à Sainte-Foy de recevoir nos employés une fois par année, et nous n'avons pas l'intention de la changer », a défendu Mme Boucher.

Le ton a monté d'un cran lorsque le conseiller Normand a dénoncé le fait que des repas avaient été fréquemment livrés à l'hôtel de ville avant les réunions du conseil.

« Lorsque seulement des conseillers de votre parti sont invités, il s'agit d'un caucus, et je ne vois pas pourquoi les citoyens devraient payer pour cela », a dénoncé M. Normand.

BAIE-COMEAU

Démission des «psy»

ANNIE ST-PIERRE
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Les médecins du département de psychiatrie de Baie-Comeau et la chef du département démissionnent en bloc pour dénoncer la direction du centre hospitalier. Les médecins veulent aussi signifier leur opposition au projet de déménager le département dans l'édifice principal de l'hôpital.

La chef du département de psychiatrie, le Dr Natalie Beauchemin, assume seule depuis 18 mois les services médicaux psychiatriques à Baie-Comeau. Elle vient de présenter sa démission au conseil d'administration de l'hôpital, tout comme trois omnipraticiens qui travaillent au département. En conférence de presse, hier, les médecins ont expliqué les motifs de leur départ collectif qui fera mal à la qualité des soins offerts aux patients.

Dans un premier temps, la seule psychiatre en poste allègue que l'unique moyen d'assurer des soins de qualité est d'observer une structure organisationnelle qui doit être respectée dans tous les actes médicaux. « De cette façon, c'est le médecin spécialiste qui supervise le travail de l'équipe médicale », dit-elle. Les médecins démissionnaires prétendent que le conseil d'administration de l'hôpital de Baie-Comeau a passé outre aux recommandations des équipes en place. C'est pourquoi les médecins Francine Vachon, Louise Marcheterre et Sylvie Lapointe appuient le Dr Beauchemin et annoncent leur départ collectif, dès le 1^{er} mai.

Le département de psychiatrie, qui compte 20 lits, est situé à l'intérieur du pavillon Boisvert à Baie-Comeau. Le centre hospitalier régional a l'inten-

tion de fusionner le département avec le bâtiment principal, dans un autre secteur de la ville. « Une sorte de déménagement ou de fermeture », affirment les médecins, qui ajoutent que le département passerait de 20 à sept lits d'isolement.

Le département de psychiatrie de Baie-Comeau dessert une population de 55 000 personnes. On y réalise environ 500 consultations par année. Pour l'instant, les médecins ont cessé l'admission des patients à l'intérieur de l'établissement. Le centre hospitalier devra donc transférer les cas sérieux de Baie-Comeau vers le centre Robert-Giffard de Québec. Le président du conseil d'administration, M. Marc Forest, a dit au SOLEIL qu'il est sur le point de ratifier une entente avec le centre spécialisé de Québec à ce sujet.

Hier, les médecins démissionnaires du département de psychiatrie ont affirmé que leur démission collective est perçue par la direction « comme une bonne façon de couper dans les dépenses, en raison des compressions budgétaires imposées dans le réseau de la santé ».

Un départ qui fera mal à la qualité des soins offerts



Vous comptez mettre la main sur une maison?

VOTRE OFFRE D'ACHAT DEMANDE BEAUCOUP DE DOIGTÉ!

Avant de signer votre offre d'achat, consultez votre notaire ou composez le

1 800 NOTAIRE



Chambre
des notaires
du Québec

Le notaire, juriste de l'entente

SAINT-LOUIS DU HA! HA! Subventions

La municipalité de Saint-Louis du Ha! Ha!, dans le Témiscouata, offre aux entreprises venant s'établir dans le périmètre d'urbanisation municipale une subvention de 500\$ par emploi. L'entreprise qui ne pourra recevoir plus de 3000\$ devra fonctionner 12 mois par année et créer des emplois permanents.

SAINT-GEORGES Accréditation de PME

ISO-Beauce, une initiative visant à accélérer le processus d'implantation de la qualité totale dans les PME, permettra d'ici un an l'accréditation de cinq des dix premières entreprises inscrites en octobre. Pour les autres, le délai sera de 18 à 24 mois. Le programme du Conseil économique de Beauce connaît un succès tel que la nouvelle série qui sera lancée en avril compte déjà sept compagnies. Plusieurs régions du Québec s'intéressent à la formule qui favorise le partenariat entre le ministère de l'Industrie, la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre de Québec et Développement des ressources humaines Canada. Selon le coordonnateur, M. Pierre Bourque, six des sept chargés de projets venus en Beauce pour ISO-9000 ont trouvé un emploi.

SAINT-GEORGES Argent fédéral aux routes de Beauce

Le député indépendant de Beauce, M. Gilles Bernier interviendra auprès des ministres fédéral et québécois des Transports afin que soit priorisé le prolongement de l'autoroute Robert-Cliche, de Saint-Joseph à Saint-Georges. Grâce aux 326 millions\$ annoncés sur cinq ans par le ministre Martin pour améliorer les routes et infrastructures de transport des marchandises de la région Atlantique, deux axes routiers sont, selon M. Bernier, sur la table de négociations avec le Québec: l'autoroute 73 et la route reliant Rivière-du-Loup au Nouveau-Brunswick. Le député incite les maires à se mobiliser.



Le juge Charles-Henri Cliche (à gauche) a écrit «La Beauce d'une vie», une pièce qui sera présentée au Théâtre de la Corvée. Le président du théâtre, Roland Rodrigue, n'en est pas à sa première collaboration avec M. Cliche.

SAINT-JOSEPH La Beauce d'une vie

Une centaine de comédiens se préparent à envahir la scène pour présenter en mai et juin *La Beauce d'une vie*, un texte signé par le juge retraité Charles-Henri Cliche dans une mise en scène de Luis Thenon, professeur d'art dramatique à l'université Laval. Pour le président du Théâtre de la Corvée, M. Roland Rodrigue, le projet d'envergure qui nécessite un budget d'opération de 100 000\$, favorisera le développement culturel et touristique. L'un de ce qui pourrait devenir une trilogie, relate les 75 premières années d'existence de la Beauce avec ses seigneurs, ses premiers colons et les Abénakis. Le spectacle aura lieu à l'aréna de Saint-Joseph les 19, 20, 26 et 27 mai ainsi que les 2, 3, 9 et 10 juin.

SAINT-GEORGES Conférence sur la fibromyalgie

L'Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches tiendra son assemblée de fondation, le 22 avril, à la salle des Che-

valiers de Colomb de Saint-Georges. Formé en 1993, le groupe d'entraide rejoint plus de 200 personnes en Beauce. Le conférencier invité est le Dr Paul-André Pelletier, rhumatologue, présentera la maladie qui est caractérisée par des douleurs musculosquelettiques, sous tous ses aspects.

BAS-SAINT-LAURENT Retour aux bénéfices

Pour la première fois depuis 1990, le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent termine un exercice financier, celui de 1994, avec un bénéfice net de plus de 400 000\$ même si le chiffre d'affaires a été en baisse de 33%. L'an dernier, alors que la perte financière se situait à 1,3 million\$, le syndicat avait fait voter en assemblée générale une série de mesures visant à assainir la situation financière.

MATANE Formation professionnelle

Le Centre de formation professionnelle de Matane organise une opération «portes ouvertes» pour le 22 avril comprenant la visite de ses installations et la présentation de ses programmes de formation. Il entend promouvoir la formation professionnelle auprès de nouvelles clientèles, les élèves de 6e et ceux de 2e secondaire, en plus de continuer de divulguer son information aux clientèles habituelles de la polyvalente de Matane.

CAP-CHAT Le hockey mineur veut changer de zone

Les dirigeants de l'Association du hockey mineur de Cap-Chat déposent une demande officielle pour quitter la Zone des Monts et la Fédération Gaspésie/Les-Îles pour rejoindre celle du Bas-Saint-Laurent. Selon le président cap-chatien, Rosaire Chrétien, de multiples problèmes et le non-respect de règles adoptées localement motivent cette décision radicale. Le président de la Fédération régionale, Renaud Langlois, soumettra cette requête lors de l'assemblée générale des 27 et 28 mai, mais refuse, d'ores et déjà, d'acquiescer à la demande de Cap-Chat. Il admet toutefois que les relations sont tendues dans la Zone des Monts. «Je souhaite que l'harmonie revienne

dans l'intérêt des jeunes», a-t-il confié. La zone regroupe les associations de Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts et Gros-Morne.

EST DU QUÉBEC

Lesbiennes et gais invitent

Le Regroupement des lesbiennes et gais de l'Est du Québec invite parents, amis et sympathisants à la discussion du jeudi 13 avril dont le thème sera «Nos amis les straights». D'autre part, une partie de sucre aura lieu le 9 avril. Pour informations, communiquez au (418) 722-4012.



La mairesse de Rivière-du-Loup, Denise M. Lévesque.

RIVIÈRE-DU-LOUP Économie d'eau

L'Association québécoise des techniques de l'environnement a remis à la mairesse de Rivière-du-Loup, Denise M. Lévesque, une distinction pour les campagnes de sensibilisation d'économie d'eau potable mises en oeuvre depuis 1984 à Rivière-du-Loup. Dans le cadre de ce genre d'activités, la Ville de Rivière-du-Loup a procédé, sur une période de deux ans, au nettoyage des berges du fleuve et de la rivière du Loup longeant la municipalité.

Divorce consommé au zoo

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le gouvernement Parizeau et la Société zoologique font maison à part depuis hier. Et le divorce ne se fait pas à l'amiable. Ils se chicanent même pour les chaises.

Hier, un gros camion de location a reculé devant la Maison Robitaille, en bordure du zoo, pour embarquer les biens appartenant à la Société. Cette dernière se plait à une ordonnance de la cour supérieure, qui donne la gestion des lieux au gouvernement seul.

Sur place, la présidente de l'organisme sans but lucratif, Louise Morency, a indiqué que son groupement renonce pratiquement aux démarches devant les tribunaux tant qu'un juge n'aura pas tranché sur l'essentiel: le gouvernement péquiste peut-il renier le contrat de l'ex-ministre Pierre Paradis, prévoyant céder le zoo à la Société.

Elle a dénoncé l'intransigeance et l'incohérence de l'État. «Quand un ministre est battu, il a trois semaines

pour quitter. Moi, vendredi matin, on m'a dit, «on a un ordre de la cour, videz les lieux»».

Selon elle, les fonctionnaires responsables du jardin zoologique ne lui ont offert un local pour entreposer ses biens «qu'après que nous en ayons trouvé un». Hier, des tables, des «papiers personnels» et une photocopieuse ont été embarqués pour une destination que la présidente conserve confidentielle. Après discussions, la Société a accepté de laisser sur place des documents, dont des archives photographiques.

Elle a dit ne pas voir comment le gouvernement pourra s'en tirer sans la centaine de bénévoles que recrutait la Société. À moins que l'État, «qui a coupé dans tous les ministères», n'injecte beaucoup d'argent. Déjà qu'il a volé «nos idées», comme l'aménagement d'un serpentarium.

Mme Morency s'est élevée contre le fait que les fonctionnaires l'empêchent de reprendre possession du tracteur, acheté par la Société pour tirer le petit «train-baladeur» du zoo.



Le déménagement a accentué l'amertume de la Société envers le gouvernement.

Pour tout objet déménagé, la Société doit démontrer qu'elle en est propriétaire, a-t-elle laissé tomber. «Prenez cette chaise. Si vous nous l'avez donnée, nous devons prouver qu'elle nous appartient pour la garder.»

«Oui, a constaté le directeur du zoo, M. Jean-Paul Bédard, ça ressemble à un mauvais divorce. Mais nulle part, nous ne leur avons demandé de déguerpir, c'est-tu clair?»

«Les chaises, c'est pas grave, a-t-il enchaîné. Notre but est de garder le pa-

trimoine public, comme les documents d'archives constitués au fil des ans tant par les fonctionnaires que la Société.»

Selon lui, la Maison Robitaille servira de toit des employés qui sont éparpillés un peu partout sur le site, y compris dans des locaux carrément insalubres.

Pour faire rouler l'endroit, le directeur s'est dit convaincu de pouvoir compter sur autant de bénévoles que l'été dernier. «Ces gens n'étaient pas là pour la Société zoologique, ils travaillaient pour le Jardin.»

Québec accueillera 21 membres du CIO en avril

■ SAINT-ROMUALD (Le Soleil)

— Le mois d'avril sera fort chargé pour les promoteurs de la candidature de Québec en vue des Jeux olympiques d'hiver de 2002. Vingt et un membres du Comité international olympique ont confirmé leur visite à Québec.

Cette semaine sera la plus occupée, puisque déjà dix visiteurs sont à Québec pour voir les sites proposés par Québec 2002.

Un premier membre du CIO, M. Philipp von Schoeller, d'Autriche, s'est rendu à Saint-Romuald, hier, pour prendre connaissance du projet d'aménagement des glaces de curling. Jusqu'à présent, le site de présentation du curling n'avait pas soulevé beaucoup d'intérêt.

La première impression de M. Schoeller fut la même que celle de la plupart des visiteurs, la courte distance entre le village olympique et les lieux de compétitions prévus.

Le mois de mars a vu défiler 24 membres du CIO dans la région. À Québec 2002, on se réjouit du succès du programme des visites internationales. L'objectif était d'amener une soixantaine des 96 membres votants du CIO à Québec dans le but d'influencer leurs votes du 16 juin prochain, à Budapest.

Avec les visites déjà confirmées en avril, 45 membres du CIO auront répondu à l'appel de Québec 2002. On attend, pour les prochains jours, la confirmation du séjour dans la région d'une dizaine d'autres membres du CIO.

Québec 2002
veut amener
une
soixantaine
des 96
membres du
CIO à
Québec

NE PAS BATTRE NOS PRIX

5 JOURS SEULEMENT

JUSQU'AU 5 AVRIL

AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

SUPPORT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

1-800-310-9525

7 JOURS PAR SEMAINE

MEILLEURS PRIX GARANTIS

NEC READY 466M MULTIMÉDIA - Processeur 486DX2-66MHz • Mémoire vive de 8Mo - Disque rigide de 420Mo • CD-ROM NEC multispin 2x - Carte de son stereo 16 bits • Carte local bus vidéo de 16Mo - Facsimile 14.4Kbps • Petit pour Pentium - MONITEUR EXTRA 2499⁰⁰	Apple LOGICIEL CLARISWORKS GRATUIT LC 575 CD - Processeur 68030/33 MHz • Mémoire vive de 8Mo - Disque rigide de 250Mo • Lecteur CD-ROM double vitesse - Petit pour Power PC • Moniteur Trinitron 14" • Souris - Nouveaux: Clavier Apple Design • Haut-parleurs stereo intégrés 2099⁰⁰	Apple POWERBOOK 150 - Processeur 68030/33 MHz • Mémoire vive de 8Mo - Disque rigide de 420Mo - Disque rigide de 120Mo 3.5" "Mini back" PS2 1499⁰⁰	Apple MONITEUR LE COLOR PLUS LC 630 CD - Processeur 68030/33 MHz • Mémoire vive de 8Mo - Disque rigide de 350Mo • CD-ROM interne 300 - Lecteur Apple SuperDrive 1.44K • Nouveau clavier Apple design 2299⁰⁰	Packard Bell PLUS DE 27 LOGICIELS INCLUS LEGEND 100 CD MULTIMÉDIA - Processeur Intel Pentium 100MHz - Mémoire vive de 8Mo assemblée à 72Mo - Disque rigide de 420Mo - Mémoire vidéo de 16Mo extensible à 24Mo - Facsimile avec répondeur et téléphone intégré - Carte de son 16 bits compatible avec SoundBlaster - Lecteur 3.5"HD • Haut-parleurs stereo inclus - CD-ROM multi-session, double vitesse, compatible SA - Moniteur SVGA 2999⁰⁰
WINCHECK IT - Utilitaire de configuration • Version 2.0 - Windows 3.1 - Options: l'ajout du disque 5499	WORD PERFECT - Version 6.1 - Mise à jour • Français - Windows • Disque 3.5" 12999			

PLACE LEBOURGNEUF

5500, boul. Des Gradins

Québec

628-5500

BOUTIQUES DE QUÉBEC ET DE LA RÉGION

- Galerie de la Capitale • Galeries Chagnon
- Place Fleur de Lys • Place Laurier
- Place du Royaume (Chicoutimi)
- Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce
- La Grande Place (Brimasqui)

GALERIES CHAGNON

300, Côte Passage

Lévis

835-5500

La fille « su'l b.s. »

Je suis arrivée en retard à la conférence de presse. Mais je suis tombée sur un tableau hallucinant. Dans la petite salle, il y avait trois porte-parole. L'un qui avait déjà fait son discours, le second qui parlait au moment de mon entrée, le troisième, attentif, un peu en retrait. Je n'ai pas d'abord saisi le sens du message, ahurie de voir ce qui passait autour du trio. Trois caméras bourdonnaient comme des insectes. Deux caméramans, une camérawoman. Ça tournait, ça tournait, mais dans la petite salle, il n'y avait personne. Personne pour écouter, pour prendre des notes, personne pour poser des questions. La pile des 40 dossiers de presse est restée inentamée, à côté du café et du jus d'orange. Une conférence de presse sans journaliste, quand on en a invité 40, avouez que c'est plutôt étrange. Je ne m'étais pas annoncée, je n'étais pas sur la liste des invités. Je suis restée au bord de la porte. Ahurie, je vous le dis. Après le dernier discours, l'un des trois hommes a fait démarrer une cassette. Et les caméras ont continué de tourner. L'une a même filmé les images qui défilaient sur le téléviseur.

À l'écran, on a vu une jeune femme assise, portant un enfant. En plan éloigné d'abord. J'ai remarqué le calorifère dans la pièce vide. Un vieux système à l'eau chaude. Image pathétique plutôt fabriquée. Puis la caméra s'est rapprochée. Zoom in. J'étais venue voir le message que la ministre de la Sécurité du revenu a commandé à Cossette Communications pour tenter de revaloriser l'image des assistés sociaux. Mais sur l'écran, c'est une jeune femme au cheveu couetté, qui ne s'est pas shampooinée depuis longtemps, l'air déprimé, qui est apparue. Probablement une monoparentale. Le stéréotype parfait de la « b.s. » écrasée. C'est ce message-là qui va revaloriser l'image des assistés ? Et elle dit à peu près ceci : « À entendre le monde, être sur le b.s., c'est un vrai party... » Puis elle conclut : « Moi, si je peux me trouver une job, je vais vous la donner ma place. » Puis, elle se lève pour nous la laisser, symboliquement.



Ghislaine Rheault

C'est un message pétri de bonnes intentions, mais qui risque de passer complètement à côté de la coche. Les assistés n'ont pas bonne presse, c'est vrai. Qu'on veuille corriger une perception que le gouvernement lui-même a contribué à fabriquer, fort bien. Mais cette campagne tombe à un drôle de moment. Alors qu'on cherche à justifier les retombées de chaque dollar dépensé, alors que les assistés réclament des jobs, pas juste du pain et du beurre, on investit dans l'image. J'étais venue à cette conférence de presse parce que je croyais que le message susciterait des questions. Qu'il y aurait là, pour réagir, quelques-uns des 38 000 « bénéficiaires » qui touchent chaque mois les chèques qui font vivre 58 000 personnes, dont 15 000 enfants, de La Malbaie à Donnacona. Je m'attendais à ce qu'on discute de sa pertinence. Mais il n'y avait là que trois fonctionnaires obligés de tenir un discours devant un parterre vide.

La stratégie de la campagne a été maladroitement concoctée. Au lendemain de la présentation du message par la ministre Blackburn, un beau dimanche après-midi, les fonctionnaires ont été invités, dans 14 régions du Québec, à la montrer aux médias. On a donc organisé 15 réunions. Mais à Québec, ils en ont été quittes pour monologuer. C'est dans le silence et l'indifférence que le message a été reçu. Les caméras parties, je suis restée seule avec les porte-parole, contents d'avoir trouvé au moins une oreille. M. Arteau, directeur régional de Québec, a dit : « La campagne coûte 472 000 \$. On a 500 000 prestataires au Québec. Ça revient à 1 \$ par prestataire. » C'est donc aux assistés qu'on enlèvera ce dollar dérisoire ? C'est un dollar de trop. La pub va passer à la télé et aussi dans les cinémas. J'entends le scrunch des pop corns, le froissement des sacs de chips, le blup blup des pailles dans les verres pendant que la monoparentale couettée qui reçoit entre 750 \$ et 905 \$ par mois crie sa détresse sur l'écran. Et quelqu'un osera peut-être même demander, bien calé au fond de son siège : « Y a-t-il un assisté social dans la salle ? »

LÉVIS Guay vante la santé financière de sa ville

■ LÉVIS (Le Soleil) — En 1994, la ville de Lévis a encore une fois bouclé son budget avec un surplus, mais le solde se situe exceptionnellement cette fois-ci à 1 350 000 \$, a fait savoir le maire Denis Guay, hier soir.

Dégagé de prévisions de dépenses totales de quelque 42 millions \$, ce surplus 1994 est le plus élevé depuis cinq ans, la première ville de la Rive-Sud se réservant habituellement des soldes de l'ordre de 800 000 \$.

« C'est très important comme réalisation », a commenté le maire Guay en saisissant la balle du magazine *L'Actualité* qui situe Lévis dans le peloton de tête des villes les mieux gérées.

Le palmarès élaboré par le périodique établit en tout état de cause que Lévis est en flèche de toutes les villes de la grande région de la Capitale et notamment la 6^e dans l'ensemble du Québec au chapitre du rapport coût-services. « Il est faux de dire que la ville de Lévis est mal gérée. J'espère que d'autres reconnaîtront enfin que Lévis est non seulement une ville où la qualité de vie est à un haut niveau, mais qui offre à ses habitants une administration efficace et constamment préoccupée par la capacité de payer de ses citoyens », a-t-il ajouté.

De l'avis du maire, les chiffres du surplus budgétaire 1994 témoignent justement de la gestion serrée de la ville. Précisément, d'une part, au chapitre des économies totales de 375 000 \$ dans les dépenses courantes. Et, d'autre part, dans des économies et revenus additionnels frisant le million \$.

Ce surplus, il sera en partie utilisé pour augmenter le fonds de roulement de la ville et en partie versé au chapitre des recettes de l'année qui vient en vue de diminuer l'impact des travaux majeurs comme la bibliothèque et la Côte-du-Passage sur le compte de taxes, a noté de son côté le conseiller municipal et président du Comité des finances, Jean-Claude Bouchard.

M. Bouchard a également indiqué que la ville de Lévis se situe au 3^e rang pour le taux global de taxation parmi les villes du Québec de même importance, soit derrière Anjou et Terrebonne.

Quant à la dette à long terme de 73 millions \$ pour laquelle *L'Actualité* a donné un 46^e rang à Lévis, le conseiller Bouchard estime qu'elle découle de la jeunesse de la nouvelle municipalité née de la fusion de trois villes et des équipements neufs dont elle s'est dotée. Pour lui, il est clair qu'elle pourra être diminuée à moyen et à long termes.



COLLABORATION SPÉCIALE JEAN-FRANÇOIS DERY

La circulation sur le boulevard de la Capitale a été longuement perturbée hier soir, à la hauteur de la 1^{re} Avenue, à la suite d'une collision entre deux véhicules. Sous la force de l'impact, l'une des automobiles a effectué un tonneau et son passager a subi des blessures qui, sans être mortelles, sont quand même sérieuses. Son identité n'était pas connue au moment de mettre sous presse.

QUÉBEC Lemoine demande une remise de peine

■ QUÉBEC (Le Soleil) — Le conseiller indépendant du quartier Saint-Roch, à Québec, demande au comité exécutif de la ville de lui accorder une remise de peine.

Le 10 mars, la cour municipale condamnait Réjean Lemoine à une amende de 100 \$ pour avoir refusé de voter sur un rapport du comité exécutif lors d'une assemblée du conseil municipal.

Selon M. Lemoine, cette amende est « une punition politique » et il est du devoir du maire et du président du conseil de veiller à ce qu'il n'y ait pas confusion entre le pouvoir politique et le pouvoir judiciaire.

M. Lemoine précise que dans son jugement le juge Laurent Cossette reconnaît que « ... la cour municipale n'a pas juridiction pour s'immiscer dans l'administration des affaires du conseil de ville ».

« C'est une aberration pour une ville dite démocratique de tenter de faire taire un conseiller municipal en utilisant le pouvoir des tribunaux sous sa juridiction. » C'est pour cela que M. Lemoine demande une remise de peine.

PLAGE JACQUES-CARTIER La CUQ tranchera

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ CAP-ROUGE — La Communauté urbaine de Québec (CUQ) est appelée à décider du sort de la plage Jacques-Cartier dans sa partie située dans la municipalité de Cap-Rouge.

En effet, le conseil municipal carougeois a adopté hier soir une résolution demandant à la CUQ de modifier son schéma d'aménagement de façon à donner un caractère résidentiel à cette partie de la plage où on trouve une quinzaine de résidences et une couple de chalets.

L'atmosphère était à la fête au conseil carougeois hier soir. Tout le monde, ou presque, était visiblement heureux de voir que les résidents de la plage allaient pouvoir dormir en paix pour encore un bon bout de temps.

Puisqu'une consultation de la population a démontré que 4787 personnes favorisent l'aménagement de la plage en maintenant les habitations contre 1095 qui préfèrent la disparition de ces bâtisses, le conseil a décidé de lever l'« avis de réserve ». Un « avis de réserve » c'est une mesure que prend une municipalité pour empêcher les citoyens de faire des rénovations à

leurs propriétés qu'elle a décidé d'acquiescer. Elle empêche ainsi la spéculation.

Un tel « avis de réserve » affectait jusqu'à hier soir les résidences de la plage au cas où la municipalité aurait eu à les acquiescer.

Les conseillers étaient si heureux de cette résolution que plusieurs voulaient avoir le plaisir de la proposer...

Si la municipalité a fait ses devoirs, c'est quand même la CUQ qui aura le dernier mot sur la vocation de cet espace entre le cap et le fleuve. Il faut s'attendre à ce que la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, tente de convaincre ses collègues de la CUQ du bien fondé du zonage actuel.

Un argument en sa faveur vient d'un conseiller carougeois qui a déjà laissé entendre qu'un jour ou l'autre il faudra en venir à la démolition des résidences sur cette plage, la pression s'accroissant.

Beaucoup de coussinets, de support et de largeurs

Chez New Balance, développer une chaussure supérieure très légère veut dire ajouter matériaux et technologie de pointe, non pas enlever des éléments de performance.



MODÈLE	LAURENCE	2A	B	D	2E	4E
M 998	COURSE					
CXT 775	TENNIS					
MK 706	MARCHE					
MK 507	DE VILLE					
W 496	COURSE					
WW 800	MARCHE					
WX 750	MULTISPORT					

Certains modèles d'hommes jusqu'à 16, femmes 13.

new balance **AB**
Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

PROTHÈSES • ORTHÈSES
SAVARD
SERVICES • CONSEILS

2575, boul. Hamel Ouest, Québec (Québec)
G1P 2H9 (418) 681-6381 ou 1-800-463-6436

SAINTE-FOY Les employés du Holiday Inn continuent leur piquetage

■ SAINTE-FOY (Le Soleil) — Les 75 employés du Holiday Inn de Sainte-Foy préfèrent attendre que tous les documents soient signés avant de reprendre le travail. Ils ont donc continué hier leur piquetage devant l'hôtel.

Les salariés sont sans travail depuis la faillite du gestionnaire Prime Hospitality et de la compagnie à numéro 167 480.

La semaine dernière, pour retrouver leur emploi, les salariés ont accepté un contrat de travail de quatre ans qui entraîne une réduction de 13 % de leurs salaires.

Ce contrat fait suite à des pourparlers entre le président de la CSN, Gerald Larose, et l'homme d'affaires Michael Rosenberg. Si les syndicats acceptaient l'entente, M. Rosenberg s'engageait à faire une offre aux créanciers.

Hier, le service du contentieux de la CSN attendait toujours le signal du syndicat et des créanciers. « Les employés n'entreront pas au travail tant que les arrangements ne seront pas signés », a indiqué le conseiller syndical Victor Delamarre.

EN BREF

LAC-ETCHEMIN

Il meurt en volant

Un individu de Québec, a subi des émotions trop fortes, vendredi, quand il s'est fait prendre la main dans le sac en tentant de s'accaparer d'une paire de souliers dans un magasin des Promenades Etchemins. L'homme, identifié sur une bande vidéo, a été appréhendé par les employés qui ont requis l'assistance de la police. À leur arrivée, les policiers ont constaté qu'il éprouvait des problèmes de respiration. À son arrivée au CLSC Lac-Etchemin, son décès a été constaté. L'autopsie a permis de savoir que l'homme était décédé d'une crise cardiaque.

Plaisirs d'oreillers

Arrêtez le temps un jour ou deux... Découvrez nos plaisirs d'oreillers!

À votre départ, nous vous remettrons gratuitement une robe de chambre d'oreiller pour prolonger ces bons moments.

FORFAIT PLAISIRS D'OREILLERS incluant l'hébergement, le repas du soir et le petit déjeuner

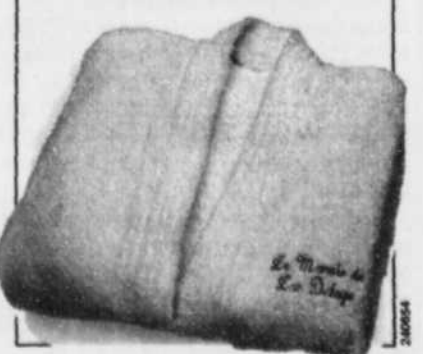
85\$* p. pers. occ. double taxes et service en sus

* Une robe de chambre par séjour de deux personnes pour une nuit. En vigueur jusqu'au 30 avril 1995.



DULAC DELAGE

Réervations: 848-2551



Aimeriez-vous gagner un forfait de chasse au chevreuil à l'Île d'Anticosti?

Tous les détails dans le tabloïd Sport

LE SOLEIL

SÉPAQ ANTICOSTI

SPORT ACTION VIDEO INC.

LES DESSOUS DE LA RECHERCHE

Un «BUG» dans le système

Le statut particulier du Dr Christian Roy fait grincer des dents à l'université Laval

■ QUÉBEC — Décrit comme «un amalgame unique d'excellent chercheur scientifique et d'entrepreneur de grande envergure» par le recteur Michel Gervais, le docteur Christian Roy est, à l'opposé, perçu par la majorité de ses collègues de génie chimique comme un «bug» dans le système universitaire.

Un hypothétique contrat d'embauche aux termes aussi généreux qu'obscur, non seulement confère à l'«enfant chéri» de l'université un statut particulier comme professeur, mais lui permet de mener sa «business» personnelle à partir de son lieu même de travail.



Monique Giguère

Boursier à répétition du Centre de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et du Fonds FCAR (Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche), il touche un salaire de professeur, mais n'enseigne pas. Son dernier cours, il l'a donné il y a un an et demi et il n'en donnera pas davantage au cours des trois prochaines années grâce à la bourse Steacie qu'il vient de décrocher, à la grande satisfaction de son patron, l'université.

Tout son temps, le chercheur-entrepreneur le consacre en fait à ses activités de recherche pour le compte combiné de l'université et le sien propre. Sa compagnie, l'Institut Pyrovac Inc., une entreprise de R&D (recherche et développement) dans le domaine de la pyrolyse sous vide pour le traitement et la valorisation des déchets, est installée à l'intérieur même

Il y a un an et demi que le Dr Roy n'a pas enseigné

des bureaux déjà exiguës du département de génie chimique, au pavillon Pouliot. Et Pyrovac International, la compagnie soeur qui fait la commercialisation du procédé, bénéficie de pieds supplémentaires au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), moyennant un loyer annuel de 18 000 \$ payé en entier jusqu'à ce jour par les deniers publics via l'université Laval.

Cette imbrication des activités privées et universitaires de Christian Roy, en plus de mettre les collègues à l'étroit et d'accroître leurs charges de travail, soulève plusieurs questions :

— Le docteur Roy peut-il, sans se trouver en conflit d'intérêts, exploiter une compagnie privée sur son lieu de travail et mettre en marché, pour son compte personnel, un procédé développé à l'université avec les équipements de l'université payés par les fonds publics ?

— Le docteur Roy ne fait-il pas concurrence à son propre employeur, l'université Laval, quand il rafle des contrats pour Pyrovac International ? Et ne fait-il pas une concurrence déloyale à l'entreprise privée qui ne bénéficie pas des ressources matérielles et humaines que seul le milieu universitaire est en mesure de mettre à la disposition de ses chercheurs ?

— La confusion des activités du docteur Roy, comme membre de la communauté universitaire et comme président d'entreprise, permet-elle au service de la comptabilité de l'université de répartir, de façon juste et équitable, les coûts afférents à chacune des deux fonctions ?

— L'activité professionnelle externe du docteur Roy s'exerce-t-elle au détriment de sa tâche universitaire, celle pour laquelle l'État lui verse un salaire ?

— L'université Laval elle-même n'est-elle pas en conflit d'intérêts en supportant les activités privées de son professeur ?

« Une compagnie qui œuvre au sein d'un département ou d'une université, c'est toujours difficile de départager les coûts », concède le directeur du département de génie chimique, Jean-Claude Méthot. « Mais la chose existe ailleurs, plaide-t-il. C'est fréquent à McGill. »

Le directeur Méthot convient également que l'entente conclue entre le président de Pyrovac International, Christian Roy, et l'université Laval contrevient « dans une certaine mesu-

re » à la nouvelle politique d'intégrité scientifique de l'université.

« À 17 h, quand le personnel de l'université rentre chez lui, le secrétariat du département de génie chimique devient la compagnie Pyrovac », ironise une source. Ce à quoi Jean-Claude Méthot réplique que s'il est exact que M. Roy poursuit ses activités de président de compagnie après 17 h assisté de sa secrétaire, il est quand même un peu exagéré de réduire le génie chimique à une simple place d'affaires pour Pyrovac après les heures normales de travail.

TRAITEMENT DE FAVEUR

Le traitement de faveur dont jouit le Dr Roy au département de génie chimique constitue une deuxième source de friction. Sa tâche, convenue au moment de son embauche mais qui n'aurait jamais été formalisée dans un contrat en bonne et due forme, est la moitié de celle d'un professeur régulier avec deux cours seulement par année à donner, comparativement à quatre pour le professeur « ordinaire » et même six (une tâche et demie) dans certains cas.

Le problème s'est posé avec une acuité particulière ces derniers mois quand le Dr Roy s'est vu décerner la prestigieuse bourse Steacie qui le libère de toute tâche administrative et d'enseignement pour les trois prochaines années.

La controverse a éclaté sur le montant que devait verser le boursier au département pour se faire remplacer dans sa tâche d'enseignement. Tandis que des collègues réclamaient la « compensation normale » de 25 000 \$ pour l'embauche d'un chargé de cours, le professeur Roy offrait 10 000 \$ en invoquant sa demi-tâche. Ce que son directeur de département, Jean-Claude Méthot considère « relativement généreux ».

Opinion non partagée par le directeur de programme Jules Thibault qui, dans une lettre au doyen André Cardinal dont LE SOLEIL a obtenu copie, écrit que « si certains ont le loisir de faire de la recherche et de faire prospérer une compagnie privée presque à temps plein, c'est parce que d'autres professeurs acceptent de porter des charges d'enseignement et d'administration plus lourdes ».

M. Thibault souligne à M. Cardinal que le CRSNG (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada) verse à l'université le plein



Le Dr Christian Roy, dont le statut à l'université suscite une certaine grogne.

salaire du boursier et que ce dernier touche, en outre, une subvention de dépenses courantes de 35 943 \$, plus un supplément de 75 140 \$.

La direction se range derrière le chercheur

« Ces gens-là sont loin du département de génie chimique »

■ QUÉBEC — « Je peux vous dire que Christian Roy a l'appui de la direction de l'université Laval et du Bureau de la valorisation des applications de la recherche (BVAR) de l'université. Ces gens-là sont loin du département de génie chimique. Ils ne savent pas ce qui se passe quotidiennement dans les activités de M. Roy. »

Directeur du département de génie chimique, Jean-Claude Méthot est assis entre deux chaises. Ces gens-là dont il parle, c'est le vice-recteur à la recherche, Denis Gagnon, qui a signé au nom de l'université la Convention de licence avec le président de Pyrovac International, Christian Roy, le 15 mars 1991, et c'est

« Comme directeur, je n'ai qu'une autorité morale »

RENDEZ LE CONTRAT PUBLIC

Abordant la clause d'embauche de Christian Roy qui le soustrait à une tâche régulière d'enseignement, Jules Thibault signale que si un tel contrat a été signé, « il l'a été à l'insu de l'UER (Unité d'enseignement et de recherche) du Département de génie chimique » et qu'il serait bon de le rendre public une fois pour toutes.

Le doyen Cardinal, dans sa réponse, ne se rend à aucun des arguments avancés par Jules Thibault, l'un des six membres du Comité d'étude sur la structure facultaire de l'université Laval qui, dans son rapport rendu public en janvier, recommande l'abolition de la faculté des sciences et de génie.

S'appuyant sur les propos du président du CRSNG, Peter Morand, qui, dans une lettre datée du 6 janvier, dit que les fonds non utilisés « pour l'embauche d'un remplaçant devront servir à rehausser l'environnement de recherche du boursier et de son département », le doyen Cardinal conclut qu'« il n'est donc certainement pas souhaité qu'une partie de ces montants d'argent soit utilisée pour soulager d'autres professeurs ».

« Je ne crois pas que quel que professeur que ce soit chez vous se soit vu attribuer des tâches additionnelles à cause de la libération de M. Roy », ar-

gue-t-il.

Le doyen ajoute que Jean-Claude Méthot lui a confirmé que l'entente intervenue avec Christian Roy « couvre toutes les charges d'enseignement, et plus, qui étaient les siennes (même si elles étaient légères) avant l'obtention de la bourse ».

Et voilà où le bât blesse. De boursiers en année sabbatique, le professeur Roy n'a pas donné de cours depuis 16

L'imbrication des activités privées et universitaires du Dr Roy soulève plusieurs questions

mois selon son propre souvenir, depuis 18 mois, selon son directeur de département, M. Méthot. Malgré un statut et un salaire de professeur, son activité d'enseignement est, de l'avis général, en constante diminution.

Rappelons que c'est pourtant avec enthousiasme que l'université Laval souscrivait, en 1991, au rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement universitaire au Canada qui exhortait les universités à mettre davantage l'accent sur les activités d'enseignement de leurs professeurs plutôt que d'accorder le haut du pavé à la recherche.

Le recteur Michel Gervais avait lui-même applaudi au Rapport Smith en déclarant qu'il rappelait aux universités leur mandat premier, « c'est-à-dire qu'elles ne sont pas des instituts de recherche, mais des maisons d'enseignement ».

Pierre Pedneau, responsable du BVAR, « qui collabore étroitement aux travaux de M. Roy ».

« Messieurs Pedneau et Gagnon favorisent le transfert des technologies de l'université vers l'industrie, mais ils ne sont pas au courant des problèmes que cela cause dans un département », se désole M. Méthot au cours d'une entrevue au SOLEIL.

Ce n'est pas que le directeur du génie chimique n'apprécie pas les qualités de Christian Roy. Bien au contraire. « La bourse Steacie, c'est un grand honneur. Il n'y en a eu que deux dans toute l'histoire de la Faculté des sciences et de génie », signale-t-il.

C'est encore à lui, Christian Roy, « à cause de son expérience et de ses contacts avec l'industrie, que l'université a demandé de monter le dossier pour l'obtention d'un Centre d'excellence en environ-

nement », signale le directeur. Un projet de 17 millions \$. M. Méthot souligne que si un tel centre est accordé à l'université, « ce sera un événement majeur pour le département et la faculté ».

Mais au quotidien, un professeur-businessman, dont le travail de recherche se confond avec ses activités entrepreneuriales, le directeur de génie chimique répète que « ça crée des problèmes ». « Il y a des gens au département qui n'apprécient pas les travaux et les méthodes de M. Roy, avoue-t-il. Ça provoque des accrochages. Moi, je suis pris entre deux feux et comme directeur, je n'ai qu'une autorité morale. Je ne détiens pas de pouvoir absolu. » M.G.



Jean-Claude Méthot



Le pavillon Pouliot, qui abrite le département de génie chimique, de même que l'Institut Pyrovac, qui appartient au Dr Roy.

LES DESSOUS DE LA RECHERCHE

« N'ayons pas peur des mots »

Le chercheur ne craint pas de parler de « venture » entre sa compagnie et l'université

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC—« N'ayons pas peur des mots. C'est un « venture ». Ce que l'université Laval me consent dans un « venture » avec Pyrovac, ce sont des locaux. L'université en a des centaines de contrats avec des entreprises dans lesquels ses ressources sont mises à contribution. La seule particularité dans ce cas-ci, c'est que l'entreprise appartient à un employé de l'université Laval. »

Le docteur Christian Roy est conscient de son statut privilégié. « C'est exceptionnel ce type d'entente que j'ai avec l'université », constate le businessman-chercheur propriétaire à 100 % de Pyrovac qui répétera à plusieurs reprises, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, qu'il est « l'exception sur toute la ligne ». « Je suis l'exception et cela, n'importe qui vous le confirmera à l'université Laval. Il y a de petites entreprises privées dans toutes les facultés. Je suis l'exception parce que vous ne trouverez pas de cas aussi gros que Pyrovac. C'est très visible et je ne m'en cache pas. »

Christian Roy justifie l'« investissement » de l'université Laval dans sa compagnie par les redevances que devrait théoriquement récolter un jour l'établissement d'enseignement. « L'université a dit O.K. On va payer certains coûts. On va investir en nature et en espèces par des locations d'espaces. On va aider l'entreprise à démarrer parce qu'un jour, ça va être tellement payant. Il va y avoir des millions de dollars qui vont nous revenir en redevances », débite-t-il.

L'ingénieur-boursier Steacie n'est pas gêné par son triple statut de professeur-chercheur-entrepreneur même si, dans le but de prévenir les conflits d'intérêts, l'université Laval vient d'adopter une politique de transfert des technologies qui stipule « que l'activité professionnelle externe d'un membre de l'université ne doit pas entrer en conflit avec sa tâche universitaire de professeur et doit normalement se dérouler dans un cadre indépendant de celui de l'université au moyen de ressources autres que celles de l'université ».

SORTIR D'ICI

Les ressources de l'université, Christian Roy les utilise ouvertement pour ses deux compagnies, l'Institut Pyrovac et Pyrovac International, même s'il affirme assumer certains frais comme le téléphone, le télécopieur, la photocopie, plus huit salaires et, bien sûr, un loyer pour les pieds carrés occupés au CRIQ (Centre de recherche industrielle du Québec). Il admet que sans les infrastructures de l'université Laval, son entreprise n'aurait jamais vu le jour. « C'est vrai. Tout à fait. Je ne m'en cache pas non plus. »

Mais son installation au sein même de l'université, il assure que c'est « temporaire ». « Mon objectif, c'est de prendre pignon sur rue un jour. De sortir cette société-là complètement de l'université. De la sortir avec ses immenses pilotes qui vont être installés non pas au CRIQ, mais dans nos propres locaux. »

L'urgence de déplacer ses pénates s'impose au Dr Roy un peu plus chaque jour

Christian Roy sait que la présence de sa compagnie à l'intérieur des murs du département de génie chimique dérange et crée des tensions. L'urgence de transporter ses pénates ailleurs s'impose à lui un peu plus chaque jour. « J'ai une offre d'une multinationale pour l'achat de 50 % de ma compagnie, révèle-t-il. Je suis déjà allé prendre des ententes avec le Centre des ressources du Parc technologique du Québec métropolitain pour l'installation d'un directeur général et d'une secrétaire. J'attends que l'entente se concrétise pour déménager toute l'activité de commercialisation de Pyrovac International au complet. La commercialisation, je suis d'accord que ça doit sortir rapidement du campus. Le téléphone ne sonnera plus ici pour les diligences et j'ai hâte », déclare-t-il dans son bureau situé au premier étage du bloc central du Pouliot.

Mais du même souffle, il annonce que la secrétaire du président de Pyrovac

sité et j'aurais cette secrétaire-là séparée, seule dans son coin. C'est juste que là, on manque d'espace et elle est avec les autres. C'est malheureux, poursuit-il, parce que le côté secrétaire, c'est l'aspect visible. Pourtant, cette personne, elle consacre 80 % de son temps à mes activités comme professeur d'université. » Une affirmation largement contestée.

LE TAPIS ROUGE

La situation créée par Pyrovac en génie chimique, l'université l'a entièrement avalisée. « L'utilisation des locaux, ça faisait partie de mes conditions en 1986 pour venir à l'université

Laval, n'oubliez pas ça, lance Christian Roy. Quand Jean-Guy Paquet est venu me chercher à l'Université de Sherbrooke, j'avais des offres de McGill, de Toronto, d'un peu partout au pays. Laval a déroulé le tapis rouge. Le recteur m'a dit : « L'université s'ouvre à l'industrie. On te donne un mandat, fais des liens avec l'entreprise. Vas-y fort. Tes conditions seront celles d'un chercheur-boursier : une demi-tâche d'enseignement », rappelle l'ingénieur qui déclare avoir choisi Laval parce que « c'est une grande université et que c'est proche du gouvernement ».

Le docteur Roy estime que l'université Laval a fait preuve de beaucoup

de vision en le recrutant. « Elle s'est dit : "C'est un professeur d'université qui a des qualités exceptionnelles de scientifique et d'entrepreneur, qui va être capable de faire sa tâche de recherche et d'aller chercher les meilleurs prix canadiens et, en parallèle, qui saura trouver des sujets de recherche qui vont répondre à des besoins de la société et rapporter des bénéfices importants à l'université", raconte-t-il sans aucune fausse modestie. Elle s'est dit : "On va le pousser, le cajoler. On va lui donner des conditions favorables". »

L'universitaire Christian Roy a de l'ambition. « Au Canada, on est les gros cerveaux, mais on est bien piètre en affaires. On a peur de faire de l'argent, déplore-t-il. Moi, si je peux devenir millionnaire un jour, parfait ! Je deviendrai un modèle pour les jeunes. »

Seulement à La Maison Chrysler de Charlesbourg

PROFITEZ-EN MAINTENANT...
COMMENCEZ À PAYER
DANS UN AN



À PARTIR DE
10 695 \$*
Transport en sus
Préparation incluse



**OFFRE VALIDE
POUR TOUS NOS
MODÈLES**

**COLT
NEON
VOYAGER
CONCORDE
INTREPID
SEBRING
CIRRUS
NEW-YORKER LHS
ACCLAIM
LE BARON
DAKOTA
CAMION T-300
RAM VAN
ET SUR
CERTAINS
VÉHICULES
D'OCCASION**

**Pas d'attrape, pas de surprise,
JUSTE LE MEILLEUR PRIX!**

* **PLUS...**

Changement d'huile à vie GRATUIT, inclus!

* **PLUS...**

**Gagnez jusqu'à 1000 \$ DE RABAIS ADDITIONNEL
avec nos coupons "Gratteux chanceux".
Un gagnant à tout coup!**

UN SEUL ENDROIT



LA MAISON CHRYSLER
de Charlesbourg

Altimania!



Prix spécial : 17990\$

L'Altimania est contagieuse. À ce jour, plus de 300 000 Nord-Américains ont craqué pour l'harmonie de ses lignes, la musique de son fougueux moteur de 150 chevaux et la richesse de ses performances sur route. Et malgré son incroyable succès, l'Altima reste une vedette très abordable à seulement 17990\$. Faites-en vite l'essai chez votre très magnétique concessionnaire Nissan.

- Moteur de 2,4 litres à DACT
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Servodirection à crémaillère
- Colonne de direction inclinable
- Coussins gonflables aux 2 places avant
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Poutrelles de renfort dans les portes
- Régulateur de vitesse
- Phares halogènes affleurants
- Pneus P205/60R15
- Glaces teintées

- Enjoliveurs aérodynamiques pleine grandeur
- Deux rétroviseurs extérieurs à télécommande
- Téléouverture du coffre et de la trappe de carburant
- Console centrale avec rangement couvert
- Stéréocassette AM/FM Dolby
- 4 haut-parleurs
- Et plus de 50 autres caractéristiques offertes en équipement standard



Altima XE 1995

Votre ^{très} sympathique
concessionnaire

NISSAN

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. Prix spécial pour une Altima XE 1995 avec boîte manuelle. Jantes en alliage non comprises dans le prix spécial. Taxes, transport et préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Voyez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HE).

LE QUÉBEC LE CANADA

Don illégal de Malavoy au PQ

QUÉBEC (PC) — La députée péquiste Marie Malavoy, a fait au moins une contribution illégale à la caisse électorale du Parti québécois en violation des règlements régissant le financement des partis politiques.

Le Directeur général des élections effectuée des recherches pour déterminer si l'ancienne ministre du cabinet Parizeau a contribué à la caisse du PQ au cours des deux dernières années, le délai consenti aux autorités pour tenter une poursuite.

Si ces faits s'avèrent fondés, la députée d'origine allemande aurait ainsi commis une double faute: voté illégalement parce que n'étant pas détentrice de la citoyenneté canadienne et, de surcroît, fourni une contribution illégale au PQ il y a moins de deux ans.

Dans un premier temps, la députée a évité toute poursuite grâce à la règle de la prescription de ce délai. Si, par contre, une contribution illégale a été faite dans les 24 derniers mois, Mme Malavoy serait passible de poursuites judiciaires et d'une amende variant de 100 \$ à 10 000 \$.

Au cours d'une interview à la Presse canadienne, Mme Malavoy a elle-même admis qu'il est possible qu'elle ait contribué, dans les dernières années, au PQ ou au Bloc québécois, fondé en 1992.

Smog: Québec hésite

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Québec n'est toujours pas prêt à lancer un programme ayant fait ses preuves dans plusieurs États américains, pour réduire le smog, en s'attaquant aux vieilles minoues sur les routes de la région de Montréal.

Ce plan sur les autos fait l'objet de travaux depuis 1989. LE SOLEIL a appris que, contrairement aux prévisions initiales, il ne fera pas partie du Plan québécois sur les changements climatiques, rendu public aujourd'hui par le gouvernement Parizeau.

Une telle mesure comporte des bénéfices environnementaux tangibles et recevrait un accueil favorable du secteur pétrolier. Des sources chez les fonctionnaires indiquent que 10 % des véhicules sont responsables de 50 % de la pollution produite par les automobiles.

Le rapport sur « les possibilités d'implantation d'un programme d'inspection et d'entretien des véhicules légers » a été présenté, en janvier, au ministre de l'Environnement Jacques Brassard. Il quantifie les réductions prévisibles pour ce qui est de deux polluants associés au smog urbain.

Un contrôle du système antipollution

permettrait d'abaisser de 10 % les rejets dans l'air d'oxyde d'azote (2000 tonnes) et de 4 % les composés organiques volatiles (7000 tonnes), indiquent les auteurs. Le document laisse entendre que le plan ne s'appliquerait que dans la région de Montréal. Les dommages dus au smog sont marginaux ailleurs, y compris dans les centres urbains de Québec et Trois-Rivières.

À tous les deux ans, les automobilistes déboursaient entre 25 \$ et 35 \$ pour un test. À partir des données américaines, il est prévu qu'en moyenne 30 % des véhicules sont défectueux. La réparation moyenne serait de 155 \$.

La porte-parole du ministre de l'Environnement Jacques Brassard a confirmé que le programme ne fera pas partie de l'annonce d'aujourd'hui. Elle a souligné toutefois que ce dossier n'a pas une incidence directe sur celui des changements climatiques.

Un des problèmes pour implanter le

programme est politique. La mesure ne s'appliquerait qu'aux conducteurs montréalais.

Le sous-ministre Denys Jean a insisté sur le fait que Québec ne recule pas dans ce dossier. Selon lui, le plan pourrait voir le jour dès l'automne. « Nous devons vérifier un certain nombre de choses. »

Le territoire du grand Montréal doit être mieux défini. Le rôle de la Société de l'assurance automobile du Québec — vraisemblablement coordonnatrice d'un tel programme — doit être précisé. La formation des mécaniciens responsables du test pose problème.

Selon le sous-ministre, Québec n'est pas coupable de retards indus. Aucune province n'a encore son programme, à l'exception de celui de Vancouver, en Colombie-Britannique, que les autorités ont peut-être mis en vigueur trop rapidement, dit-il. Les erreurs commises là-bas pourraient profiter au Québec, suggère M. Jean.

Selon le rapport, 1 233 000 véhicules légers circulent dans la grande région montréalaise. L'impact de l'ozone au sol — le smog — n'est pas chiffré au Canada. Les États-Unis estiment qu'il coûte entre 500 millions \$ et 4 milliards \$ par an en soins de santé et entraînent des pertes en agriculture variant de 1 à 2 milliards \$.

Un NON consacrerait le statu quo

DONALD CHARETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Selon le politologue Stéphane Dion, un défenseur acharné du fédéralisme canadien, un NON au référendum va sceller le statu quo constitutionnel pour plusieurs années. Devant un auditoire clairsemé d'une trentaine de personnes dans le vaste amphithéâtre du cégep Garneau, M.



Stéphane Dion

Dion a soutenu qu'il serait malhonnête de dire aux Québécois de voter NON dans le but d'obtenir une meilleure entente constitutionnelle dans cinq ans. « Je ne pense pas qu'on puisse dire vous aurez Meech ou Charlottetown après un NON, je

pays va dire OUF et va vouloir s'attaquer à d'autres problèmes. Il n'y aura pas de négociations constitutionnelles dans un avenir prévisible si les gens disent NON, on n'assistera plus à ce cirque constitutionnel avec des premiers ministres réunis des nuits entières. »

M. Dion propose plutôt une approche « pragmatique » sur des dossiers qui feraient l'objet de consensus au sein des provinces, la main-d'œuvre par exemple.

Après son exposé, M. Dion a expliqué que les pays changent sans modifier leur constitution. « Je ne connais pas de démocraties qui arrivent à changer les choses en mettant tout sur la table, ce sont des boîtes de Pandore, on risque de figer les choses. »

Politologue aux opinions bien tranchées, M. Dion constate que beaucoup de fédéralistes n'osent pas monter aux barricades comme lui pour défendre leurs convictions car ils redoutent d'être perçus comme « méprisants » face au Québec. Il refuse d'ailleurs la majorité des invitations et, s'il avait fait une exception hier, c'est qu'il est un ancien étudiant de Garneau.

Chose certaine, dans sa défense du fédéralisme M. Dion ne craint pas de heurter certaines idées largement répandues. Ainsi, dit-il, la thèse des deux peuples fondateurs qui auraient donné naissance au Canada en 1867 est une « vue de l'esprit » puisque les provinces, largement analphabètes, voulaient dès le départ confier à Ottawa de larges pouvoirs, comme le démontre le fait que les deux tiers des dépenses étaient contrôlées par le fédéral, sans compter le gouverneur général qui avait un véritable pouvoir de désaveu des lois.

M. Dion ne trouve rien d'anormal à ce que la constitution canadienne ne reconnaisse pas la nation québécoise car la province et la langue le sont et il estime que la double appartenance est une richesse plutôt qu'une humiliation.

S'il considère que l'ancien premier ministre Trudeau a commis « la sottise de l'histoire constitutionnelle » en rapatriant la constitution sans le Québec, il pense que le Québec n'a pas obtenu Meech mais « les conditions de Meech » en matière d'immigration, de nomination des juges, du droit de veto (que tout le monde a puisque ça prend un référendum et une majorité de provinces) et, malgré l'absence de la clause de la société distincte, il n'y a pas, dit-il, de trace d'un jugement de la Cour suprême qui discrimine le Québec.

EN BREF

Marielle Séguin aux communications de Parizeau

Le premier ministre Jacques Parizeau vient de s'adjointre les services de Marielle Séguin en tant que directrice des communications. Mme Séguin est bien connue dans les milieux politiques et dans le monde des communications. Elle a été attachée de presse du Parti québécois avant de travailler pour Pauline Marois. Elle a été candidate du RCM à Montréal et a occupé de 1982 à 1990 le poste de directrice adjointe du cabinet du maire Jean Doré. Elle s'est occupée des communications lors des fêtes du 350^e anniversaire. Mme Séguin a également œuvré pendant deux ans au sein de la firme de communications BDDF. La nouvelle directrice aura pour mandat de coordonner l'ensemble des communications du gouvernement et s'occupera, plus particulièrement, de la campagne référendaire. Elle est en fonction depuis le 1^{er} avril.

CIVIC ÉDITIONS SPÉCIALES

«la plus vendue au Québec
... à juste titre, à juste prix!»



La voiture la plus vendue au Québec depuis 5 ans, offerte en édition spéciale qui comprend, sans aucun supplément:

- climatiseur
- console centrale avec appuie-bras
- miroir de pare-soleil
- montre numérique à quartz
- rétroviseur extérieur droit
- enjoliveurs de roues
- radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs



14 995\$*
incluant 2000\$**
d'options sans frais

Faites-en l'essai!

MON CONCESSIONNAIRE

HONDA

la référence!

*Le prix mentionné s'applique au modèle berlina Édition spéciale, présentement en inventaire chez votre concessionnaire. Pour le modèle coupé, le prix est de 15 995\$, aux mêmes conditions que la berlina. L'offre de 2000\$ d'options sans frais est valide pour les deux modèles. Les prix mentionnés sont transport, préparation et taxes en sus. Offre réservée aux particuliers. Photos à titre indicatif. **Offre valide pour un temps limité, pour les modèles Éditions spéciales présentement en inventaire.

Honda: une valeur de revente exceptionnelle

(MTL) - Avant d'acheter, les consommateurs ont tout intérêt à s'informer de la valeur de revente potentielle du véhicule qu'il convoite.

Quel que soit son prix, l'achat d'une voiture est un investissement important. C'est pourquoi, en plus de s'assurer de choisir une marque et un modèle qui correspondent à leurs attentes, les consommateurs ont tout intérêt à s'informer de la valeur de revente potentielle du véhicule.

À ce chapitre, le manufacturier Honda est en tête de

liste. Depuis déjà plusieurs années, des chroniqueurs et des journalistes automobile, des revues spécialisées ainsi que des guides d'achat et de vente de voitures usagées, tels le «Black Book», confirment les sommes très intéressantes que peut espérer obtenir un propriétaire, dans l'éventualité où il souhaiterait vendre sa Honda usagée. Aussi, des

clients témoignent de la rapidité avec laquelle ils ont trouvé preneur. C'est probablement l'une des causes qui explique le haut taux de fidélité à Honda. Les consommateurs changent de modèle ou d'année... mais demeurent attachés à la marque. C'est une question de cœur, mais aussi de raison!

Il est donc clair que l'examen des caractéristiques techniques, en fonction d'un prix de vente, n'est pas l'unique équation dont il faut tenir compte pour juger de la véritable valeur d'un véhicule. La garantie qui le protège, ses antécédents de fiabilité, l'étendue du réseau de concessionnaires et leur réputation en ce qui a trait au service après-vente, sont autant de facteurs primordiaux à considérer. Et, par-dessus tout, une excellente valeur potentielle de revente certifie qu'il s'agit bien là d'un investissement intéressant. Sur ce point comme sur tous les autres, répétons-le, Honda est un leader!

et une Accord V6 pour les
plus vendus à la puissance...



La nouvelle Accord V6

En plus d'un moteur puissant, elle profite de nombreuses retouches et améliorations qui en font une voiture bien différente!

388\$* / mois **HONDA** PLANNING

*Prix d'utilisation pour une période de 48 mois pour un modèle EX-V6, 2000cc. Transport et préparation inclus. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Kilométrage annuel de 96 000 km et l'excellent factoring à 10% le kilomètre. Un dépôt de 2785\$, plus taxes, ainsi que la première mensualité et un dépôt de sécurité sont exigibles, ou un échange équivalent. Photos à titre indicatif. Offre pour un temps limité, réservée aux particuliers et à nos modèles correspondants actuellement en inventaire. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez votre concessionnaire.

Aucun lien entre missions de paix et suicides, dit l'armée

■ OTTAWA (PC) — Aucun des suicides, signalés dans les forces armées canadiennes jusqu'ici, ne semble lié au déploiement de casques bleus canadiens en ex-Yougoslavie ou dans les autres points chauds du globe, selon le lieutenant-général Paul Addy.

« Nous n'avons aucune donnée scientifique qui nous permette de croire qu'il y a un lien entre les suicides et la mission de paix en ex-Yougoslavie », a déclaré M. Addy, également sous-ministre adjoint responsable du personnel.

Depuis le 1er janvier, cinq membres des forces armées canadiennes se sont enlevé la vie, dont deux étaient cantonnés à Valcartier. Ces deux militaires avaient participé à la mission de paix en ex-Yougoslavie.

« À Valcartier, les médecins ont conclu, après vérification, que les questions reliées au déploiement en ex-Yougoslavie n'ont pas été un facteur majeur dans les suicides qui y sont survenus », a soutenu de son côté le lieutenant-colonel Martin Pepper, un médecin chargé d'examiner les dossiers des soldats qui se suicident.

Selon le lieutenant-général Addy, les problèmes personnels et l'alcool sont les principales causes de suicide chez les militaires. « Il ne faut pas oublier que le taux de suicide dans les forces armées est deux fois moins élevé que celui chez la population en général », a-t-il déclaré.

Un programme de prévention du suicide a été mis sur pied, en 1989, à Valcartier, où cinq militaires ont mis fin à leurs jours depuis le 1er janvier 1994.

PÊCHE

Ottawa et les Européens près d'un accord

■ OTTAWA (PC) — Le Canada et l'Union européenne (UE) ont établi les principes d'une entente, hier à Bruxelles, dans le cadre de leurs négociations sur la pêche.

C'est ce qu'a confirmé le ministre fédéral des Pêches et Océans Brian Tobin, à l'extérieur des Communes, à Ottawa. « Mais pour que l'accord soit finalisé, il doit être soumis aux bonnes personnes au sein de l'UE; il doit être envoyé ici afin que le cabinet puisse l'étudier », a-t-il poursuivi, précisant qu'il n'y a pas encore d'entente.

La conservation des stocks halieutiques, le contrôle des chalutiers étrangers et l'application des règlements internationaux ont constitué les trois principales préoccupations d'Ottawa lors des discussions.

Le ministre espagnol des Pêches, Luis Atienza, a dit que Madrid s'opposerait à l'entente « de toutes les façons possibles » si elle ne répondait pas aux attentes de l'Espagne. Il a qualifié les discussions « d'insatisfaisantes », disant qu'elles ne clarifiaient pas la cruciale question des règlements internationaux.

« Nous opérons dans les eaux internationales et nous devons respecter certaines règles de coexistence », a déclaré M. Atienza, pointant la législation adoptée l'an dernier à Ottawa. De son côté, M. Tobin a clairement indiqué que la « législation canadienne n'est pas sujet à négociation. C'est quelque chose qui (...) regarde les Communes. » La loi fédérale accorde au Canada le droit d'inspecter et de saisir tout navire dont l'équipage est soupçonné de menacer les stocks halieutiques.

Le ministre a insisté: il faudra absolument respecter le total des prises permises, établi en février par l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO). Le Canada est prêt à concéder une part de son quota majoritaire, a-t-il dit, mais n'acceptera pas qu'une partie passe outre au total déterminé par l'OPANO.

Cette question demeure litigieuse, ont assuré certaines sources européennes, selon lesquelles le Canada et l'UE ont déjà accepté que leurs parts respectives des stocks de flétan noir soit de quelque 40% en 1996.

Ces adieux auxquels on ne s'habitue pas

251 militaires du 22e partent pour la Croatie

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ VALCARTIER — Longues étreintes, baisers et larmes ne sont pas des scènes nouvelles à Valcartier. Mais pour les épouses des militaires, on ne s'habitue jamais à ces douloureuses et longues séparations.

Le caporal Mario Moisan est l'un des 251 membres du 2e bataillon du Royal 22e Régiment, qui ont quitté la base de Valcartier, hier, vers la Croatie, pour une mission de paix au sein de la Force de protection de l'ONU. Bon nombre de ces soldats en sont à leur deuxième départ pour l'ex-Yougoslavie. C'est le cas du caporal Moisan. Et son épouse trouve la deuxième séparation encore plus difficile. « Je suis encore plus consciente des dangers », dit-elle.

Pour le caporal-chef Yves Fradette, il y a un bon et un mauvais côté à ce deuxième départ. Il laisse un enfant de plus derrière lui; en revanche, son épouse sera moins seule. « Au moins,

elle aura sa famille avec elle pour l'encourager ». Le caporal Fradette était stationné en Allemagne lorsqu'il est parti pour la première fois. Son épouse était restée là, six mois à s'ennuyer, loin des siens.

Le sergent Jean Routhier trouvait un point positif à sa deuxième mission en ex-Yougoslavie. La première fois, il est allé en Bosnie. Cette fois, il va en Croatie. « C'est une zone beaucoup plus tranquille. Il ne se passe presque rien là-bas », lance-t-il en regardant sa conjointe, avec l'espoir de la rassurer.

La vague de suicides qui a frappé des militaires de Valcartier, de retour d'une première mission en ex-Yougosla-



Le lieutenant Alain Veilleux a quitté la base de Valcartier en direction de la Croatie, emportant avec lui l'image du sourire de sa petite Amélie, trop jeune pour comprendre qu'elle ne reverra pas son papa avant six mois.

vie, ne semble pas affecter le moral des troupes. « On va là-bas pour accomplir un travail. On sait que le danger existe, mais on met ça de côté et on pense uniquement à notre travail », dit à ce sujet le caporal Fradette.

Nadine, épouse du caporal Patrick Jean, a très mal de voir partir son conjoint pour la deuxième fois, mais elle ne s'inquiète pas des conséquences. « Le militaire qui retrouve l'amour de sa famille à son retour s'en sortira très bien, même s'il ne peut oublier les choses horribles qu'il a vues là-bas ».

Dans son bref message aux casques bleus canadiens, le colonel honoraire du régiment, Jean Paradis, a insisté sur la nécessité pour les soldats de ne pas s'isoler, « de s'aider les uns les autres pour passer à travers les coups durs ».

Ces 251 soldats ne sont qu'une partie des militaires du Royal 22e Régiment dépêchés en Croatie. D'autres départs, lundi et mercredi prochains, porteront à 756 le nombre de soldats de Valcartier envoyés en ex-Yougoslavie au cours des six prochains mois.



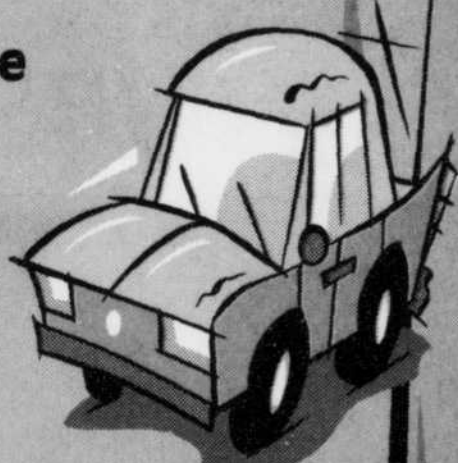
Assurances générales
des caisses Desjardins

présentent

PROGRAMME DOUBLE

Première partie
En vedette : l'assurance
auto Desjardins

dans
**J'assure
mon auto,
mon coco**



Deuxième partie
En vedette : l'assurance
habitation Desjardins



dans
**J'obtiens
un prix
garanti,
mon kiki**

Assurez aujourd'hui votre auto chez Desjardins et...

En confirmant également votre intention de souscrire votre assurance habitation, même si elle ne prend effet que plus tard, nous vous garantissons le prix et vous aurez droit immédiatement aux privilèges de l'Avantage double contrat Desjardins :

L'option Bonne route sans frais

Un complément de six protections supplémentaires à toute épreuve pour votre auto. Une valeur moyenne de 60 \$ par année.

L'Assistance juridique Desjardins sans frais

5 % de rabais sur votre assurance habitation

Communiquez avec un agent
à une caisse Desjardins,
ou faites le

1 800 567-2423

Lundi au vendredi : 8 h à 20 h • Samedi : 8 h à 16 h

On vous en donne plus pour votre argent !



Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Les professionnels n'adhèrent pas au mouvement de grève de la FAS

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — Contrairement à ceux de la Fédération des affaires sociales, les représentants des professionnels et des techniciennes médicales de la CSN ne sollicitent pas de mandat de grève.

La Fédération des professionnelles et professionnels, salarié(es) et cadres du Québec et le Secteur professionnel des technologies médicales respectent plutôt le plan adopté par la CSN. Le « plan de match » suggère entre autres aux syndicats du réseau de la santé de réclamer aux employeurs deux heures payées pour tenir des assemblées sur la reconfiguration du réseau.

Réunis la semaine dernière, les délégués de la FAS, la plus importante du réseau avec ses quelque 90 000 membres, ont choisi de tenir les assemblées sans l'aide des patrons et de solliciter au début du mois de mai des mandats de grève. Une banque de trois débrayages de deux heures sur chaque quart de travail, applicable au moment jugé opportun.

La vice-présidente du secteur des technologies, Mme Joanne Gravel ne

cache pas que ses 1800 membres n'adhéreraient pas à ce moment-ci à un mouvement de grève. « Nous voulons d'abord faire une évaluation des travaux sur l'organisation du travail que nous poursuivons avec le gouvernement. Nous ne recherchons pas de mandat de grève à court terme ».

Mme Gravel admet également que la loi 160, sur le maintien des services essentiels dans le réseau de la santé et des services sociaux, freine les syndicats. En 1989, les salariés avaient perdu des journées de salaire et des années d'ancienneté à la suite d'une grève dans le réseau. Les syndicats avaient également subi l'application de la loi par les libéraux, puisque les cotisations syndicales n'étaient plus retirées à la source. En cas de débrayage au printemps, le gouvernement pourrait toujours utiliser la loi, rédigée d'ailleurs par des péquistes.

Michel Kane, président de la Fédération des professionnels et professionnelles, salarié(es) et cadres, veut pour sa part vérifier la sincérité des employeurs avant de solliciter des mandats de grève auprès de ses 3000 membres. « S'ils disent non aux deux heures que nous demandons pour tenir nos assemblées, nous réagissons. À la fin avril

ou au début de mai, nous ferons un bilan et nous pourrions ainsi rejoindre la stratégie de la FAS ». M. Kane précise que même si la stratégie de sa fédération diffère de celle de la FAS, les objectifs demeurent les mêmes.

Les syndicats veulent avoir leur mot à dire dans la restructuration du réseau de la santé, ils veulent limiter les pertes d'emploi et préserver les services. « Les attaques aux acquis sociaux et syndicaux n'ont jamais été aussi vives », constate le président de la FAS, Louis Roy.

Ce qui laisse croire à Michel Kane que les syndicats pourraient bien accorder des mandats de grève même si le gouvernement possède toujours l'arme de la loi 160. « Le niveau d'insatisfaction est très élevé dans le réseau de la santé. Les gens devront choisir entre les effets de la loi et les effets des coupures aveugles dans le réseau ».

Si la FAS obtient et utilise en juin ses mandats de grève, les débrayages seraient illégaux puisque les conventions collectives viennent à échéance le 30 juin. La FAS-CSN est la seule organisation à brandir la menace de grève. Les débrayages ne font pas encore partie des plans de la CEQ et de la FTQ.

Les fonctionnaires fédéraux prêts à faire la guerre au budget Martin

MANON CORNELIER
Presse canadienne

OTTAWA — L'Alliance de la fonction publique du Canada prétend que 79,7 % des fonctionnaires appuient les moyens de pression suggérés par le syndicat pour lutter contre le dernier budget Martin.

Le président de l'AFPC, M. Darryl Bean, a toutefois refusé hier de dévoiler le nombre de personnes qui s'étaient prononcées au cours des assemblées tenues la semaine dernière. « Le niveau de participation a été très bon à travers le pays », s'est-il contenté de répéter avec insistance.

Il n'est pas question de l'affrontement promis par M. Bean en février. Le syndicat n'a pas demandé un mandat de grève mais simplement l'appui de ses 170 000 membres pour faire la grève du zèle en se conformant à leur contrat de travail et en exerçant tous leurs droits prévus dans différentes lois.

Il recommande aussi de cesser de faire du travail non rémunéré et de rapporter au syndicat tous les cas de gaspillage ou de sous-traitance.

L'Alliance s'oppose au plan de compressions des effectifs mis de l'avant par le gouvernement dans le dernier budget. Ottawa prévoit éliminer 45 000 postes d'ici trois ans en ayant recours, entre autres, à un programme de retraite anticipée pour les employés jugés excédentaires. Dans les 11 ministères les plus touchés, les employés se verront offrir des primes de départ mais ne bénéficieront plus du régime de sécurité d'emploi de la fonction publique.

L'AFPC exige que le gouvernement établisse que les programmes de retraite anticipée et d'indemnités de départ soient volontaires et accessibles à tous les fonctionnaires.

Le résultat du vote syndical n'a pas ému le ministre responsable du renouvellement de la fonction publique Marcel Massé. « Tout dépend combien de gens ont voté », a-t-il commenté. « Si seulement 30 % des syndiqués se sont prononcés, on ne peut pas dire que 80 % d'entre eux représentent la majorité des fonctionnaires. » Il a soutenu que les employés qu'il côtoyait ne semblaient pas intéressés à perturber les lieux de travail.

EN BREF

Retards au bureau du ministre Garon

Le ministre de l'Éducation, Jean Garon, ne se décide pas à sortir les règles budgétaires qui triment pourtant sur son bureau depuis environ un mois, et ce retard met les commissions scolaires dans une « situation dramatique ». Yves Archambault, le directeur général de la CECM, n'arrive pas à boucler son budget ni à sortir son plan d'effectifs qui doit être soumis et adopté par le Conseil des commissaires avant le premier mai, selon les conventions collectives en vigueur. Sans les règles budgétaires, tout le processus est bloqué. M. Archambault dirige des commissions scolaires depuis 13 ans et jamais, il n'a vu un tel retard. « Les dossiers sont bloqués au bureau du ministre. » D'habitude, on les reçoit au début de mars. Il y a donc plus d'un mois de retard, et pour les commissions scolaires, c'est dramatique. Yves Archambault a téléphoné plusieurs fois au ministère mais on lui a invariablement répondu que c'était « un dossier parmi une centaine d'autres qui attendaient sur le bureau du ministre ». Il a contacté le sous-ministre, puis la direction régionale de Montréal, et enfin, de guerre lasse, le bureau du ministre. Il a parlé à une secrétaire qui a pris bonne note de ses doléances.

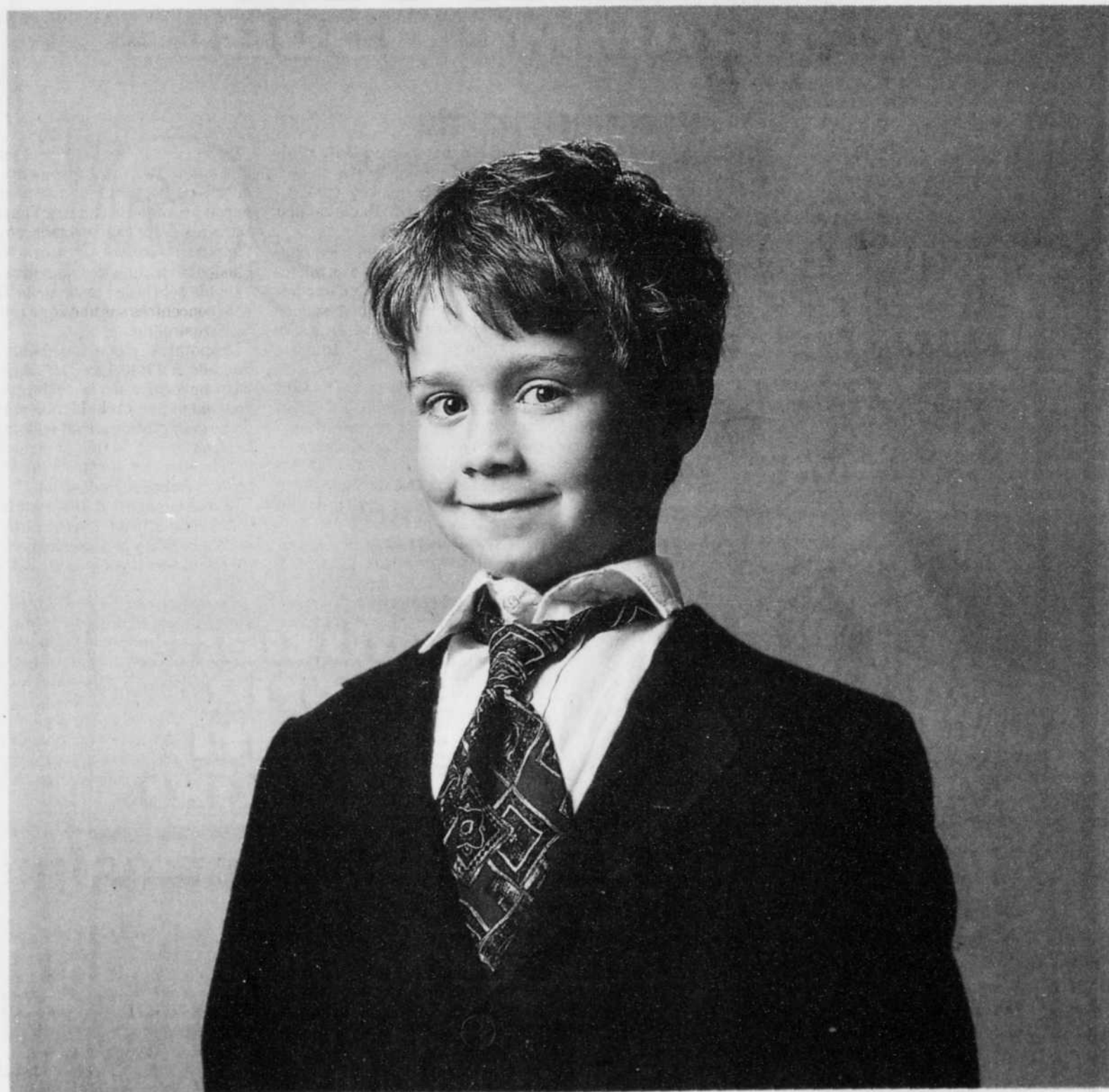
Pas question de fusionner le PC et le Reform

Une fusion du Parti conservateur et du Parti réformiste est tout à fait hors de question, ont déclaré à l'unisson le chef conservateur Jean Charest et son adversaire réformiste Preston Manning. Les deux hommes politiques ont semblé surpris hier des informations publiées en fin de semaine dans un quotidien torontois selon lesquelles une fusion de ces deux formations permettrait de faire mordre la poussière au Parti libéral lors des prochaines élections fédérales. « Cela ne peut marcher, car M. Manning, sur des questions de fond, présente des positions qui sont diamétralement opposées aux nôtres », a déclaré d'emblée M. Charest au cours d'un point de presse. De son côté, le chef du Parti réformiste, Preston Manning, a déclaré qu'il n'avait nullement l'intention de conclure des « ententes de couloir » avec quelque formation politique que ce soit. (PC)

Manera souhaite bonne chance à Perrin Beatty

Il est impossible de conserver le mandat actuel de Radio-Canada avec les sévères compressions budgétaires que le gouvernement fédéral vient de lui imposer, estime le président démissionnaire de la société d'État, M. Anthony Manera. « Vous ne pouvez pas réduire les dépenses de 350 millions \$ sans vous attaquer à l'essentiel (« heart and soul ») de Radio-Canada, l'une des rares institutions qui nous définit comme Canadiens », a déclaré hier M. Manera, lors d'un discours prononcé devant le Canadian Club à Toronto. La tâche qui vient d'être confiée à Perrin Beatty relève du « miracle », a-t-il poursuivi. « Je lui souhaite bonne chance. » (PC)

VOTRE PREMIER VRAI COMPLET?



UNE GRANDE ÉTAPE DANS VOTRE VIE

Votre premier vrai complet. Vous en avez gardé un bon souvenir. Il a marqué une étape décisive dans votre vie. Il vous a permis de devenir jeune homme. Vous n'aviez même pas à le porter pour ne plus vous sentir enfant.

Depuis lors, votre façon de vous habiller n'a pas tellement changé. Mais vous, vous avez changé. Et le monde aussi a changé.

Le moment est sans doute venu de vous poser une simple question : est-ce vraiment ainsi que je veux paraître? N'y a-t-il pas de nouvelles façons de m'exprimer?

Passez donc voir ce que Harry Rosen vous propose. Car Harry comprend la nouvelle attitude des hommes vis-à-vis de la tenue d'affaires. Les changements sont réels et cela se traduit pour vous par un nombre varié d'options et de possibilités.

Harry explique ce qui se passe : « De nouvelles tendances se font jour, ce qui est dû en grande partie au désir des hommes d'avoir des vêtements plus légers, dans lesquels ils se sentent plus libres. Les lignes sont plus fluides, plus douces, bien que l'apparence ne soit pas radicalement nouvelle.

Ce qui est radicalement nouveau, c'est la façon dont on se SENT dans le vêtement. Jamais personne ne s'est senti plus à l'aise dans un vêtement. » Harry ne parle pas d'une révolution, loin de là. Harry

parle d'une ÉVOLUTION : des changements qui reflètent une attitude de plus en plus relaxe de l'époque dans laquelle nous vivons.

Ce qu'il vous faut peut-être, c'est une modernisation subtile de ce que vous portez déjà. Votre tenue d'affaires peut demeurer traditionnelle, mais vous pouvez vous permettre d'expérimenter

pendant vos heures de loisirs.

Peut-être voulez-vous aller encore plus loin en adoptant le look designer.

Peu importe vos désirs, Harry Rosen vous guidera pour que vous soyez confortable — dans tous les sens du mot.

De quoi vous sentir quelqu'un, de nouveau.

*Cueez
L'Attitude*

**HARRY
ROSEN**

PLACE STE-FOY • 657-5465
POUR TOUT RENSEIGNEMENT: 1-800-917-6736

LE MONDE

Moscou intraitable sur le nucléaire

■ MOSCOU (Reuter, AFP) — Le secrétaire américain à la Défense, William Perry, n'a pas réussi, hier, à dissuader l'URSS de vendre à l'Iran des réacteurs nucléaires. Téhéran se serait montré intraitable à cet égard.

« Le gouvernement russe n'a pas accepté de renoncer à mener cette vente à bien », a déclaré à la presse le chef du Pentagone après avoir rencontré le premier ministre Victor Tchenomirdine et son homologue Pavel Gratchev.

Le département d'État a parallèlement évoqué, hier, la possibilité que la Russie participe à la livraison à la Corée du Nord de réacteurs nucléaires civils.

Christine Shelly, du département, a cependant démenti qu'il s'agisse d'une compensation offerte à Moscou pour qu'il abandonne sa coopération nucléaire avec l'Iran, comme l'avait suggéré le New York Times d'hier.

Mme Shelly a confirmé que Washington avait fourni au gouvernement russe des informations sur le programme nucléaire iranien pour essayer de le convaincre.

La Russie « s'est déclarée intéressée à participer » au projet coréen et les États-Unis « accueilleraient favorablement » une participation russe, a-t-elle souligné.

Washington souhaite que les réacteurs que la Corée du Nord doit recevoir, aux termes de l'accord américano-coréen d'octobre 1994, soit d'un modèle sud-coréen et que Séoul assure l'essentiel de ce contrat.

Lors de son entretien « très franc »

avec le ministre russe de la Défense, celui-ci a par ailleurs menacé de prendre des « contre-mesures » au cas où les États-Unis pousseraient l'OTAN à s'élargir trop vite aux pays de l'Est.

Perry a exposé à Gratchev et Tchenomirdine l'inquiétude qu'a fait naître à Washington le contrat nucléaire d'un milliard de dollars conclu avec Téhéran tout en reconnaissant qu'il serait difficile pour Moscou de renoncer à une telle manne.

Perry a fait valoir que la vente de réacteurs nucléaires à l'Iran lui permettrait de produire des armes atomiques, ce que Moscou conteste.

Le premier ministre russe s'est déclaré confiant que la Russie saurait contrôler l'usage que l'Iran ferait de ses matériaux nucléaires mais Perry

a dit lui avoir répondu qu'il ne partageait pas cette confiance.

Selon Perry, il y a lieu de soupçonner l'Iran d'arrière-pensées militaires car « le pays est inondé de pétrole » et « n'a nullement besoin de réacteurs nucléaires pour fabriquer de l'électricité ».

Les Russes ont absolument besoin de ce contrat d'un milliard \$ avec l'Iran

Par ailleurs, Perry a reçu de Gratchev l'assurance que Moscou voulait maintenir sa coopération avec l'OTAN mais le

ministre russe de la Défense l'a mis en garde contre tout élargissement de l'Alliance aux anciens États-satellites de l'ex-URSS.

« Cette extension à l'Est revient, en fait, à isoler de la Russie les pays d'Europe de l'Est. Aussi des contre-mesures pourraient-elles être prises. Nous

ne nous conformerions plus au traité sur les forces conventionnelles en Europe », a-t-il dit en faisant allusion aux quotas de troupes et blindés des deux blocs fixés par cet accord datant de 1990.

« Et nous pourrions bien créer des regroupements militaires nécessaires sur les fronts les plus menaçants et raffermir la coopération avec les autres pays de la Communauté des États indépendants » — qui regroupe les pays de l'ex-URSS à l'exception des pays baltes.

Mais Gratchev a toutefois affirmé être parvenu à « une bonne compréhension mutuelle » avec Perry auquel il a déclaré avoir fait un compte rendu de la situation en Tchétchénie.

Perry, dont Moscou est, après Kiev, la deuxième étape d'une tournée en ex-URSS qui l'emmènera ensuite au Kazakhstan et en Ouzbékistan.

Obsèques et rumeurs haïtiennes

PORT-AU-PRINCE (d'après AFP) — Les obsèques de l'opposant au président haïtien Jean-Bertrand Aristide tué mardi dernier se sont déroulées hier à Port-au-Prince, sous le signe de l'indignation et d'une colère rentrée contre le gouvernement haïtien, alors que les assassins courent toujours et que les rumeurs sur une implication présumée du ministre de l'Intérieur abondent.

Environ un millier de personnes, pour la plupart membres de la bourgeoisie haïtienne, ont assisté dans une atmosphère émouvante à une messe en l'église St-Pierre de Pétionville, quartier résidentiel du nord de Port-au-Prince, à la mémoire de Mireille Durocher Bertin.

Ils avaient auparavant défilé pendant deux heures dans une petite cha-

pelle, au milieu des cris et des pleurs, devant la dépouille de la victime, dont le visage portait plusieurs impacts de balles et le front était orné d'un voile blanc. Deux photos de la jeune femme

avaient été posées dans le cercueil.

De nombreux hommes politiques figuraient dans l'assistance, d'où le corps diplomatique était, en revanche, totalement absent.

Défenseur farouche du régime militaire qui avait succédé à M. Aristide après le putsch du 30 septembre 1991, Mme Bertin, une avocate de 35 ans mère de quatre enfants, avait été criblée de balles le 28 mars dans le centre de la capitale en compagnie de l'un de ses clients.

Quelques jours plus tôt, les troupes américaines, qui ont ramené M. Aristide au pouvoir le 15 octobre, avaient interpellé plusieurs individus et recueilli auprès de l'un d'entre eux des informations mettant en cause le ministre de l'Intérieur de M. Aristide, Mondésir Beaubrun. Le premier ministre haïtien, Smark Michel, a précisé hier que ces suspects étaient au nombre de six.

La famille Bertin a démenti la déclaration du gouvernement voulant qu'il ait averti Mme Bertin des dangers qui pesaient sur elle et qu'elle n'ait pas tenu compte de cet avertissement.



Jean Bertin et ses enfants Solange, à gauche, et Jean-Christophe, au centre, se recueillent devant la dépouille de l'épouse et mère assassinée, Mireille Durocher-Bertin, pendant que la servante de la famille fond en larmes au premier plan.

Divergences quant à l'explosion en vol de l'Airbus roumain

■ BUCAREST (d'après AFP) — L'Airbus A310-300 de la compagnie roumaine Tarom qui s'est écrasé vendredi près de Bucarest a explosé avant de s'écraser au sol, a affirmé, hier, un expert roumain en médecine légale, une hypothèse jugée toutefois improbable par des experts français.

Quatre jours après la catastrophe qui a fait 60 morts, dont 33 Belges, une organisation inconnue, « la Main d'Allah », a revendiqué à Bruxelles la destruction de l'Airbus qui s'est écrasé à une trentaine de km de Bucarest peu après le décollage.

« La Main d'Allah a frappé les non-croyants dans le ciel. Mort aux infidèles. L'Islam vaincra » indique une lettre manuscrite envoyée à une agence de presse internationale qui l'a transmise ensuite au parquet de Bruxelles pour examen.

À Bucarest, le directeur de l'Institut médico-légal, M. Vladimir Belis, a affirmé que « les victimes sont mortes avant l'impact au sol. La mort est survenue à la suite d'une explosion et non par carbonisation comme il aurait été normal si l'explosion s'était produite au sol ».

« Si une explosion ne s'était pas produite en vol, les corps ne seraient pas arrivés sur terre en morceaux », a ajouté lors d'une conférence de presse le directeur de la morgue où s'effectue l'identification des victimes.

Le chef de la commission d'enquête, Sorin Stoicescu, a pour sa part déclaré que l'hypothèse d'une explosion en vol était « à moitié confirmée » par les preuves recueillies et que la cause en était recherchée.

Toutefois, des experts aéronautiques français ont estimé que l'hy-

pothèse d'une explosion en vol de l'Airbus A310-300 était « improbable ».

Ils ont écarté l'hypothèse d'une explosion en vol avec projections de débris ou la rupture d'une pièce qui aurait provoqué la chute de l'appareil. Dans les deux cas, des morceaux de l'appareil auraient été retrouvés sur plusieurs dizaines de kilomètres.

Or, les débris de l'avion de la Tarom sont concentrés sur une zone relativement restreinte.

L'hypothèse d'une explosion accidentelle à l'intérieur de l'appareil, sans ouverture de la carlingue, est également peu probable. La violence d'une déflagration aurait endommagé la structure de l'avion et projeté des débris sur une surface plus importante, a estimé un industriel.

Pour le moment, M. Belis est le seul spécialiste affirmant avec autant de certitude qu'il y a eu une explosion en vol avant que l'avion de la Tarom ne s'écrase.

Dans l'attente des résultats de l'enquête, notamment le décryptage des deux boîtes noires de l'appareil, une certaine tension régnait à Bucarest, en particulier après une nouvelle fausse alerte à la bombe dont a été victime un avion de la Tarom à destination de Paris qui s'est posé lundi à Timisoara (ouest). La catastrophe a accentué le phénomène des fausses alertes à la bombe.

Le gourou Asahara « se repose » au calme

■ TOKYO (d'après AFP) — Soko Asahara, le chef de la secte Aoum, invisible depuis l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo, « se repose » dans un endroit secret au Japon, souffrant d'un mal causé par une « arme biologique » dirigée contre lui par des ennemis, a affirmé hier un des dirigeants de la secte.

M. Fumihito Joyu, 32 ans, l'ancien chef de la branche russe d'Aoum qui a été démantelée par les autorités de

Moscou, a une nouvelle fois démenti tout rôle de la secte dans cet attentat et formulé une accusation nouvelle, vi-

sant cette fois-ci la grande secte japonaise Soka Gakkai.

Cette organisation, a-t-il dit devant une meute de journalistes au Club des correspondants étrangers de Tokyo, est derrière tous les événements récents pour lesquels Aoum fait l'objet d'une « répression injuste » et d'un « grand complot » orchestrés par l'État japonais et la Soka Gakkai.

La Soka Gakkai a envoyé « des espi-

ons » pour saboter les activités d'Aoum et est, d'une façon ou d'une autre, à l'origine des affaires d'enlèvements pour lesquelles Aoum est soupçonnée de l'attentat du métro le 20 mars et de l'attentat contre le chef de la police le 30 mars, a-t-il dit.

La Soka Gakkai, une secte fondée en 1930 qui se réclame du bouddhisme, a démenti ces accusations qu'elle a qualifiées de « sans fondement ».

Mettez-vous dans sa peau.

Vous comprendrez que nous nous sommes mis à votre place pour la concevoir.

SUNFIRE **PONTIAC**
LA PASSION DE CONDUIRE



RUSSIE-CUBA

Reprise
du troc

MOSCOU (AFP) — La Russie est sur le point de conclure un nouvel accord de troc avec Cuba, selon lequel Moscou fournirait 3 millions de tonnes de pétrole à Cuba contre un million de tonnes de sucre de canne, a déclaré, hier, le ministre russe des Relations économiques extérieures, Oleg Davydov.

Cette décision a été prise car on s'attend sur le marché intérieur russe à une insuffisance de sucre, avec une offre inférieure de 2 millions de tonnes à la demande, a précisé M. Davydov. Selon lui, cet accord permettra d'éviter une hausse du prix du sucre en Russie.

Principal partenaire économique de Cuba à l'époque soviétique, Moscou avait stoppé fin 1991 son aide financière et militaire à La Havane. Depuis, la crise économique s'est nettement approfondie à Cuba.

Fin 1993, la Russie avait repris ses accords de troc avec Cuba. Les partenaires prévoyaient la livraison pour 1994 de 2,5 millions de tonnes de pétrole brut russe contre un million de tonnes de sucre cubain.

Mais en novembre dernier la Russie suspendait ses livraisons de pétrole, estimant que le régime castriste ne pourrait fournir que 500 000 tonnes de sucre.

Pas de retraite à 65 ans



Le chancelier Helmut Kohl, que l'on voit ici en compagnie de sa femme Hannelore, a discrètement fêté hier ses 65 ans. Le chef du gouvernement de Bonn, qui est assuré de demeurer dans les livres d'histoire pour avoir réuni l'Allemagne, a fait savoir qu'il n'entendait pas prendre de sitôt sa retraite. Renonçant aux fastes quasi monarchiques qui avaient marqué son 60e anniversaire (3000 invités), M. Kohl n'a reçu cette fois que quelques intimes pour une fête bien modeste. Il dirige l'Allemagne depuis 12 ans et demi.

COCAÏNE

L'offensive contre Cali
se précise en Colombie

■ BOGOTÁ (AFP) — Les autorités colombiennes ont multiplié ces dernières semaines leurs opérations contre le réseau de drogue de Cali, confirmant ainsi leur volonté de chercher à démanteler — après celui de Medellín il y a un an et demi — ce qui est considéré comme le plus grand cartel de la cocaïne du monde.

La plus récente consiste en une vaste épuration de la police, soupçonnée de longue date d'être infiltrée par les barons de la drogue: 37 policiers accusés d'avoir extorqué de l'argent à des trafiquants ont ainsi été destitués et arrêtés. Ces policiers, qui avaient des ordres de capture contre des membres de réseaux de la drogue, au lieu de les arrêter, leur soutiraient de l'argent.

Dimanche dernier, le chef de la police de Cali, le colonel Argemiro Serna, annonçait en outre la mutation de 140 autres agents et l'ouverture d'enquêtes pour mauvaise conduite contre 30 de plus. Enfin, les policiers de service à l'aéroport de Cali seront changés tous les deux mois, pour éviter toute tentative de corruption.

Le maire de Cali, Mauricio Guzman, jeune homme politique libéral, a reconnu que le trafic de drogue était le « principal moteur de la délinquance et de la violence dans la capitale du département du Valle », où le port d'armes vient d'être interdit. « Nous cherchons à désarticuler ce cartel car nous en sommes des victimes », a-t-il dit.

« Mais nous ne serons pas les boucs

émissaires de l'incapacité des États-Unis de résoudre leur problème de consommation de drogue », a ajouté le maire, rejetant ainsi les accusations de la DEA (agence américaine de lutte contre la drogue) affirmant que les « narcos » colombiens étaient sur le point de « gagner la guerre sur tout le continent ».

Les forces gouvernementales vont d'autre part relancer le recours « à la délation » — technique déjà utilisée contre Pablo Escobar — offrant jusqu'à 3 millions \$ pour des informations menant à la capture des « capos » de Cali. « Réfléchissez: c'est juste un coup de fil. Gratuit. Des millions de récompense et discrétion absolue », dit le message qui va passer bientôt sur tous les écrans de télévision. La création de tribunaux spéciaux, composés de super-juges « au-dessus de tout soupçon de corruption », vient également d'être proposée.

Mais il est vrai aussi, estiment les observateurs, que la lutte contre le cartel de Cali s'annonce encore plus dure que celle contre celui de Medellín. Il compterait en effet huit « grandes familles » et plusieurs branches.



Juste à temps pour Pâques

20%

de rabais sur la collection
Cette semaine seulement.



BAM.BIN

PLACE DES QUATRE BOURGEOIS 658-2218



Pull col en V, manches longues 270\$
Cardigan assorti 360\$
Coloris blanc cassé Tailles: de 4 à 16 ans

RODIER

Place Ste-Foy 656-4350
La boutique est ouverte le dimanche

L'«effet de
serre» est
surévalué

WASHINGTON (Reuter) — Si l'on en croit une étude récemment menée par l'Institut américain George C. Marshall, le réchauffement de la planète dû aux gaz à « effet de serre » a été très surévalué. L'Institut estime que les ordinateurs ne peuvent prévoir les changements climatiques globaux à partir des taux d'émission de dioxyde de carbone (CO2).

« Les hommes politiques ont besoin d'informations précises concernant les émissions de CO2 dues aux activités humaines et leurs répercussions potentielles sur le réchauffement de la planète. Ils devraient savoir qu'un nombre croissant d'études démontre que le réchauffement de la terre n'est pas une menace sérieuse », a déclaré Sallie Baliunas, astrophysicien de l'université Harvard qui a participé à l'étude, lors d'une conférence de presse.

Les relevés de températures effectués par les chercheurs de l'Institut George C. Marshall montrent que les projections des ordinateurs ont exagéré l'impact de l'industrialisation sur le réchauffement de la planète. Ces mesures montrent un accroissement de 0,1 degré Celsius par décennie, soit trois fois moins que ce qu'avaient prévu les ordinateurs.

PAS DE QUOTAS PENDANT
CINQ ANS

L'Institut conseille par conséquent aux États industrialisés de repousser l'adoption de mesures visant à réduire les émissions de CO2, principalement liées à l'utilisation de combustibles fossiles. La publication de cette étude coïncide avec la tenue de la conférence de Berlin sur le climat, où les États devraient décider de réduire leurs émissions de CO2.

L'Institut Marshall avait déjà été à l'origine d'un rapport mettant en doute l'importance du réchauffement climatique. Ce rapport avait été largement cité par le président américain de l'époque, George Bush, pour s'opposer, au Sommet de Rio de juin 1992, à la fixation de quotas d'émissions de CO2.

L'étude conclut cette fois que reporter de cinq ans l'adoption de quotas d'émission de gaz à effet de serre « sera, au pire, à l'origine d'un réchauffement climatique d'un dixième de degré dans les dix prochaines années ».

EN BREF

TEXAS

Fusillade: 6 morts

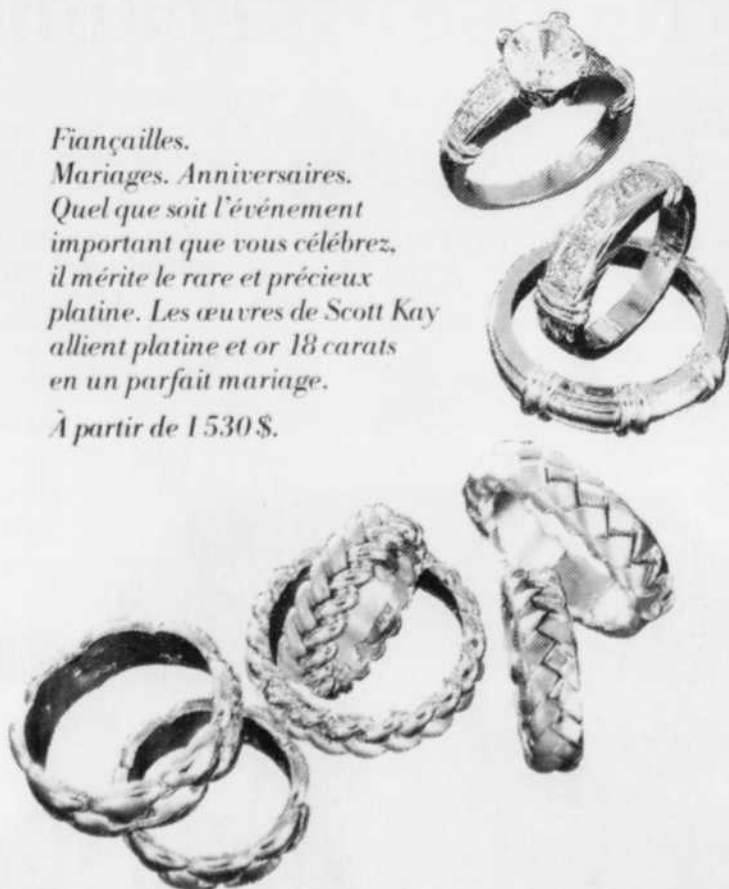
Cinq personnes ont été tuées hier dans une entreprise de maintenance à Corpus Christi (Texas) par un homme armé qui s'est suicidé en retournant l'arme contre lui. L'homme, James Simpson, 28 ans, un ancien employé de la société Walter Rossler, est entré dans les locaux de l'entreprise armé de deux fusils automatiques et a ouvert le feu. Le patron de l'entreprise, Walter Rossler, et son épouse Joan, 62 ans, ont été tués ainsi que trois autres employés. (AFP)

Scott Kay

En exclusivité chez Birks

Fiançailles.
Mariages. Anniversaires.
Quel que soit l'événement
important que vous célébrez,
il mérite le rare et précieux
platine. Les œuvres de Scott Kay
allient platine et or 18 carats
en un parfait mariage.

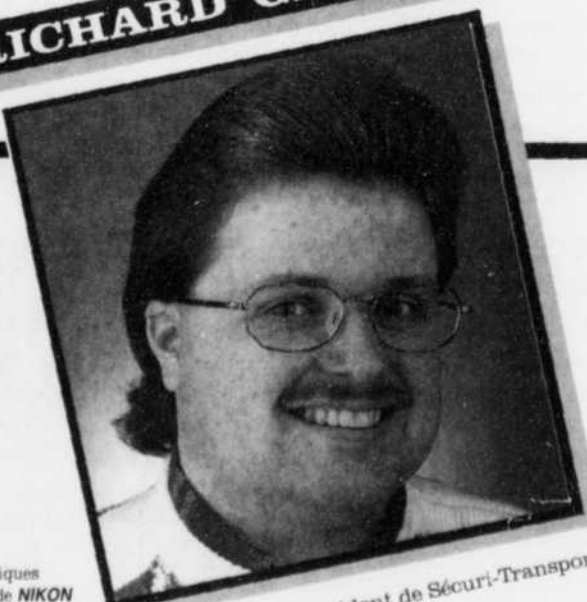
À partir de 1 530 \$.



BIRKS

PLACE STE-FOY, 653-4035

RICHARD GAGNÉ



Monture:
Mondi # 2302
Lentilles organiques
super allégées de NIKON

Président de Sécurité-Transport

porte toujours des lunettes de Jacques Langlois

Rabais de **50%** sur toutes nos montures à l'achat d'une lunette complète. Jacques Langlois vous offre le plus beau choix de montures signées par les grands couturiers. Profitez de plus, et ce gratuitement, du système de vérification haute précision LANGTECH, exclusif à Jacques Langlois opticien. (Dépliant explicatif disponible en magasin)

**JACQUES
Langlois**
OPTICIEN

LIMOULOU
455, 3^e Avenue
523-6690

MAIL CENTRE-VILLE
460, St-Joseph est
529-9351

SAINT-FOY
1113, rte de l'Église
659-3616

Examen de la vue par optométriste

HONG KONG

Des bols de 1 million \$... et on attend les acheteurs



REUTERS

Un employé d'une maison de vente aux enchères de Hong Kong, Lin Hua-tien, montre une paire de bols peints à la main, datant de la période de 1723 à 1735. Ces bols portent des motifs de papillons et de fleurs inversés, ce qui donne un effet de miroir. Les deux pièces seront vendues le 3 mai et on s'attend à ce qu'elles rapportent entre 800 000\$ et 1,2 million \$.

CHINE

Sa femme dilapide 1,18 million \$: il demande le divorce

Une comédienne défraie la chronique en Chine pour avoir réussi à dépenser en un an 1,18 million de dollars en bijoux et vêtements de grand luxe. Mariée à un homme d'affaires taiwanais, qui n'en pouvant plus a demandé le divorce selon l'hebdomadaire Life Weekly, Mou avait dès la première rencontre à Hangzhou (est de la Chine) réussi à se faire offrir un collier de diamants et plusieurs milliers de dollars à dépensés en fredaines diverses. Une fois mariée, Mou a poursuivi un train de vie impressionnant avec l'achat pour 80 000\$ de vêtements à Taiwan et Hong Kong. Décidément insatiable, elle s'est offert une montre en diamants ainsi que plusieurs parures pour un montant de 84 000\$. Pour mettre fin à la véritable hémorragie de son capital, Huang a engagé une

procédure de divorce mais Mou a décidé de contre-attaquer (AFP).

PAYS-BAS

Le crime organisé russe s'étend

Les Pays-Bas sont de plus en plus confrontés au crime organisé en provenance de l'ex-Union soviétique, indique un rapport portant sur l'année 1994. Selon les services secrets néerlandais, des organisations mafieuses — essentiellement russes — ont étendu leur réseau dans plusieurs villes européennes, et notamment aux Pays-Bas, où leur « degré d'organisation » a augmenté. Elles seraient actives dans la traite des blanches, la prostitution, dans le vol de voitures à grande échelle, le racket, le blanchiment d'argent sale et le trafic d'immigrés illégaux. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Un avion prend feu : 43 blessés légers

Un avion de la compagnie américaine American Airlines, dont un réacteur a pris feu dimanche avant le décollage de l'aéroport Kennedy à New York, a été évacué d'urgence, faisant 43 blessés légers parmi les 108 passagers à destination de Saint-Domingue. Un réacteur a pris feu alors que le vol 719 roulait sur la piste en vue du décollage. L'incendie a été rapidement maîtrisé et aucune fumée n'est parvenue dans la cabine. Parmi les 43 blessés, le plus sérieusement touché s'est cassé une jambe en évacuant l'avion par un toboggan d'urgence. (AFP)



INDE

Dur apprentissage pour les nonnes

Un groupe de jeunes femmes étudiant pour devenir religieuses catholiques au couvent Sainte-Anne à Madras suivent également des cours d'autodéfense, à la suite d'attaques survenues ces derniers temps. Dans ces cours d'arts martiaux, il y a cette épreuve d'endurance où, un véhicule leur passe sur les mains.

ANGLETERRE

Les enfants de divorcés moins bons à l'école

Les enfants de parents divorcés en sont affectés toute leur vie, ils réussissent moins bien à l'école et éprouvent des problèmes comportementaux, conclut une étude dévoilée dimanche par des chercheurs britanniques. Selon l'étude, l'âge des enfants au moment du divorce est un facteur très important. Les enfants de 12 à 15 ans sont les plus affectés et ceux d'âge présco-

laire sont aussi très touchés. Les chercheurs ont suivi 17 000 enfants nés la même semaine en 1958 en Grande-Bretagne, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. Ils ont découvert que les enfants de parents divorcés quittaient généralement la maison et fondaient un foyer plus tôt que les autres. Ils ont aussi tendance à avoir moins d'estime pour eux-mêmes. (Reuters)



REUTERS

Du «sapon humain».

ISRAËL

Scandale autour d'une vente aux enchères de souvenirs de l'Holocauste

Un scandale a éclaté hier en Israël à la suite de l'annonce d'une prochaine vente aux enchères de souvenirs des camps de concentration nazis pendant la Seconde Guerre mondiale. La société «Zodiac», spécialisée dans les ventes aux enchères, a publié un catalogue pour annoncer l'offre publique d'étoiles jaunes, de convocations pour se rendre dans des points de rassemblement et de certificats de décès portant la croix gammée, selon les organisateurs. La société voulait aussi vendre un savon produit avec de la graisse humaine prélevée sur les victimes, mais à la demande du Grand rabbin d'Israël, Israël Lau, elle a finalement renoncé à présenter cet «article» macabre. La vente est prévue le 25 avril à Tel-Aviv, deux jours avant la célébration annuelle de la Shoah, qui commémore le génocide de six millions de Juifs par les nazis. «C'est une honte, je n'aurais pu imaginer, même dans mes pires cauchemars, que ce genre de souvenirs puisse être mis en vente un jour à Tel-Aviv», a déclaré à la radio l'ancien président du parlement Dov Shilansky, un ancien déporté. (AFP)

Vous aimez laisser les autres loin loin derrière?

MEILLEUR VENDEUR DE SA CATÉGORIE



Pontiac Grand Am SE

15 995\$* ou **299\$/mois****
[pour 36 mois]

- Moteur 2,3 litres de 150 chevaux
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS)
- Sac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Chauffe-moteur
- Aileron arrière
- Guides de ceinture épaulière pour enfants
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant!

GARANTIE TOTAL

Assistance ROUTIÈRE

GM

L'Association nationale des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec.

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements d'origine d'équipement. Photo à titre indicatif seulement. Transport (595 \$) et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 300 \$, sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 250 \$ exigé. Frais de 5 \$ du kilomètre après 17 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. L'assurance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac 1995 pour une durée de 3 ans ou 80 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Desjardins: en affaires...

Le Mouvement Desjardins n'est pas une banque. Mais... Il fait dans l'assurance, les valeurs mobilières, l'épicerie, les fonds mutuels. Il possède même... une banque, la Banque Laurentienne. Et, comme les banques et les autres entreprises privées, il veut remplacer une partie de son personnel par des ordinateurs, et recycler les autres pour offrir plus de services à la clientèle.

Le Mouvement cherche également à écumer le marché des abris fiscaux. Fort d'un engagement du Parti québécois, les caisses populaires s'attendaient à vendre, dès cette année, leur version maison du Fonds de solidarité inventé par la FTQ. Mais rien ne presse plus, à Québec.

Si la politique n'était qu'amorcellement de mesquineries et de coups bas, les mauvaises langues pourraient constater: un, que le référendum a changé d'horizon et que le gouvernement peut, par conséquent, repousser les promesses faites à ses amis. Et deux, que la décision du Mouvement Desjardins, de museler les velléités souverainistes de son président, Claude Béland, a provoqué une certaine mauvaise humeur dans le bunker de la Grande Allée.

Mais, la haute politique sublime ses passions vengeresses, comme tout le monde le sait, lorsque vient l'heure des grandes décisions. Québec se demande maintenant s'il a les moyens de faire un cadeau de 100 millions de dollars au Mouvement Desjardins, en lui octroyant des privilèges identiques à ceux de la FTQ.

Un tel cadeau signifierait, par exemple, qu'une bonne partie, sinon l'ensemble des coupes infligées au secteur de l'éducation, servirait à gonfler le portefeuille de Desjardins. Car, imaginons un instant les ravages que fera un abri fiscal sans risque, vendu dans toutes les caisses populaires du Québec: qui résistera à une telle offre, dans la mesure où ce fonds offrira un rendement concurrentiel?

Autant Desjardins que le gouvernement marchent sur des oeufs. Le Fonds de solidarité a pour vocation première de protéger et de créer des emplois. Mais le Québec manque en ce moment de projets, le marché dispose de trop de capital de risque.

Alors, pourquoi ouvrir encore plus les vannes des fonds d'investissement, si les gestionnaires ne savent plus qu'en faire? Québec a pourtant promis de bouger, et il doit le faire. Faudra-t-il sombrer dans le plus grand ridicule, et admettre qu'il est impossible de créer des emplois, parce que personne ne sait comment investir les millions qui crouperont dans les fonds d'investissement? Allez expliquer ce phénomène aux étudiants et aux jeunes chômeurs, que ceux qui détiennent les cordons de la bourse manquent d'imagination!

Puisque la mode est aux projets de société, l'emploi doit y occuper le premier rang. Au plan strictement comptable, l'hésitation du gouvernement envers le projet Desjardins se comprend facilement.

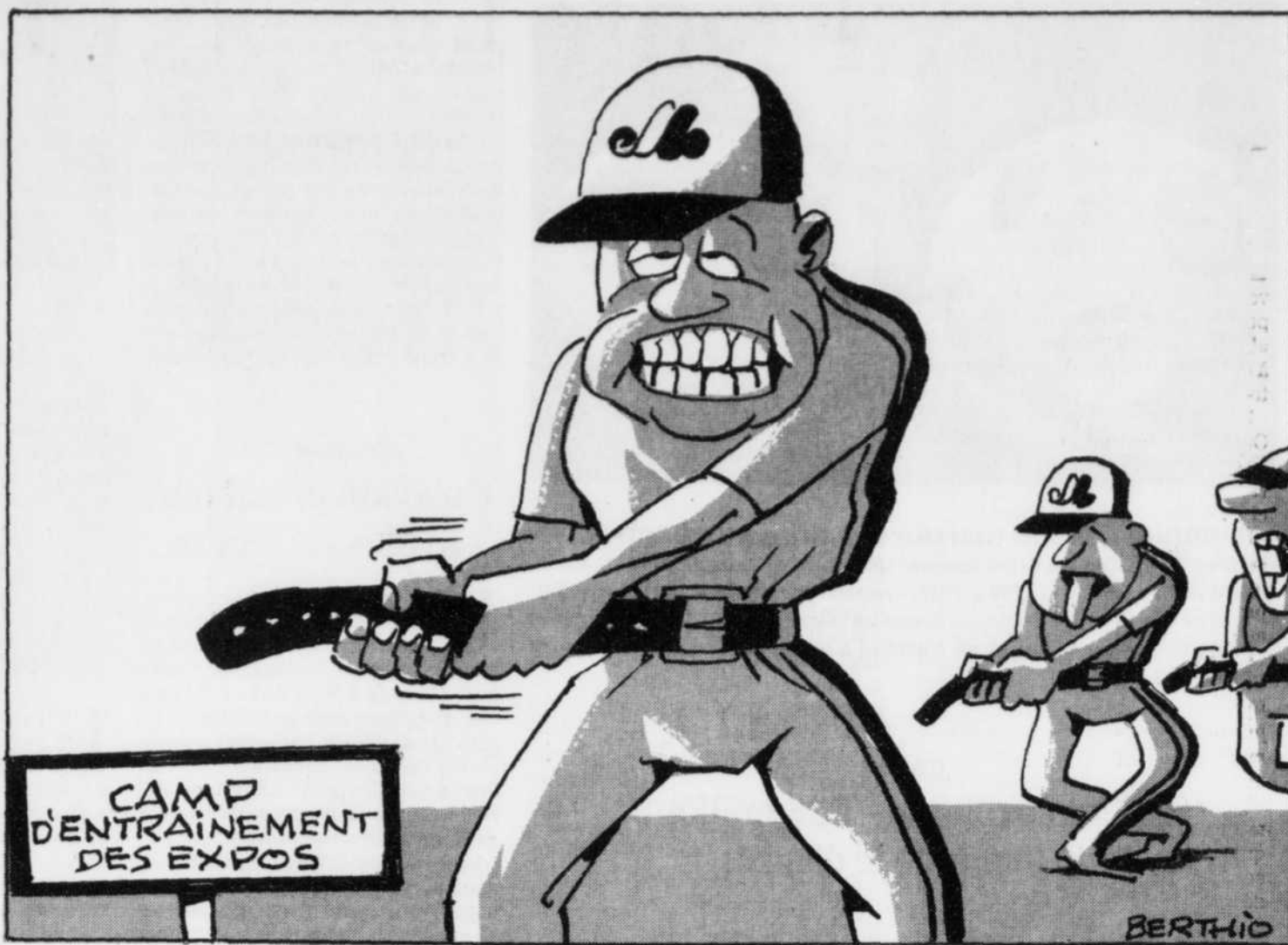
Au plan social et économique, par contre, Québec doit ajuster ses décisions à ses discours. Il faut cesser de se gargariser de bonnes paroles et agir. Les 100 millions de dollars de retombées fiscales, en faveur du mouvement coopératif, rapporteront plus et plus vite que les mêmes 100 millions, saupoudrés ça et là par la machine gouvernementale.

Et s'il y avait des jaloux? Desjardins, le Fonds de solidarité de la FTQ et la CSN n'iront pas se tirer mutuellement dans les jambes: M. Béland notait, lors des assises de Desjardins, en fin de semaine, que des centaines de millions de dollars d'épargne aboutissaient dans des fonds non québécois et hors des réseaux bancaires traditionnels. C'est là que, fidèles à leurs traditions, les caisses populaires iront piger leur frie nouveau. Qui peut les blâmer?



Raymond Giroux

Québec doit ajuster ses décisions à ses discours



CARREFOUR DES LECTEURS

Félicitations !

(Lettre à M. Gilbert Lacasse, président et éditeur, LE SOLEIL)

Je tiens à vous féliciter pour le contenu, autant que l'organisation des diverses manifestations que vous avez orchestrées, pour souligner le lancement du «quotidien de la capitale», le nouveau SOLEIL, en même temps que l'inauguration de vos nouveaux locaux.

Je suis convaincu que tous les efforts que vous avez faits, depuis le début de votre riche mandat, seront couronnés par le succès que vous escomptez.

Jean-Paul L'Allier, Maire de Québec

Ça vaut le coup

(Lettre à M. Gilbert Lacasse, LE SOLEIL)

Il se fait attendre, mais ça vaut le coup... Je tiens à vous féliciter pour avoir réussi à «rénover de fond en comble» le quotidien de la capitale, c'est-à-dire le nôtre!

Bravo à toute l'équipe, qui a su réaliser cet exploit dont tous les Québécois et Québécoises se doivent d'être fiers.

Je souhaite au nouveau SOLEIL un autre centenaire de succès bien mérités.

Jean-Guy Paquet, président-directeur général, Institut national d'optique, Sainte-Foy

Très positif !

(À M. Gilbert Lacasse)

Avec intérêt, j'ai pu consulter la première édition du «nouveau SOLEIL». Mes premières impressions sont très positives, notamment en raison de la qualité de l'impression. Enfin, à cet égard, LE SOLEIL a rejoint son époque.

D'autre part, j'ai noté également un effort évident au plan du contenu. Voilà qui s'annonce prometteur, à la condition que cet effort puisse se poursuivre. Enfin, la nouvelle distribution des chroniques entre les divers cahiers, de même que le format légèrement réduit, rendront, à mon avis, sa lecture plus aisée et plus agréable.

Quant à la distribution, nonobstant les difficultés de démarrage auxquelles vous devez faire face, je prie le ciel de tomber, un jour, sur un camelot qui soit vraiment un lève-tôt...

Au total donc, une remarquable opération, un résultat à la fois intéressant et prometteur.

Michel Héroux, Directeur, Service des communications, université Laval

C'est sympathique

Félicitations à tous les responsables de la présentation du «nouveau» journal LE SOLEIL.

La facilité de lecture est remarquable. Personnellement, je n'appréhende plus la lecture des quotations de fonds mutuels, car maintenant, je trouve plus facilement ce que je cherche. C'est «sympathique au lecteur» (reader-friendly).

Nous avons, à Donnacona, reçu le journal vers 16h le 28 mars, mais ayant travaillé dans un moulin à papier, je comprends qu'il y ait des retards et des difficultés, et je crois que c'est et sera normal pour les prochaines semaines.

Bonne chance et félicitations. Gilles Julien, Donnacona

Succès assuré !

Toutes mes félicitations ! Belle présentation dynamique, format plus pratique, nouvelles chroniques mieux identifiées ; un succès assuré. Au plaisir de vous rencontrer pour discuter d'un éventuel cahier littéraire.

Silvi Brière, directrice commerciale, Librairie Garneau, Sainte-Foy (Qc)

Je suis enthousiasmée !

Je viens de prendre connaissance de votre édition du mardi 28 mars 1995, et je suis impressionnée. Le mot «félicitations» n'est pas à la hauteur, mais c'est le seul qui me vienne à l'esprit...

Félicitations à vous tous. Gail Chasson, Montreal Editor, Marketing Magazine

LE SOLEIL brille

Félicitations ! Je me fais un «devoir» de vous le dire: vous avez le «droit» de vous réjouir, car on fait bonne «presse» à votre «quotidien». Je me réjouis de voir LE SOLEIL de Québec briller de tous ses feux ravivés en ce beau printemps.

LE SOLEIL se doit de participer à la mission du Québec, qui est de garder bien au chaud la francophonie d'Amérique.

Merci de votre attention et bravo pour cette autre belle réalisation, après celle au journal Le Droit.

Yves Saint-Denis, Chute-à-Blondeau (Ontario)

La Bardot s'en va t'en guerre

Ça y est, c'est reparti : Mme Bardot repart en guerre contre les chasseurs de phoques. Il ne sera pas dit que le XXe siècle n'aura pas eu son Don Quichotte, et, signe des temps, cette fois-ci, c'est une femme. Ça devait arriver, c'est logique et je n'ai rien contre.

Mme Bardot, je n'ai rien contre ceux qui se portent à la défense des richesses de notre monde, j'ai plutôt tendance à les appuyer.

Mais dans le cas des phoques, nous sommes loin de l'extermination de la race, et un juste prélèvement, fait par des gens intelligents et responsables, ne peut qu'être profitable pour tout le monde, même pour l'espèce.

Toutefois, je n'aime pas plus que vous le spectacle de la chasse aux phoques, telle qu'on la pratique actuellement, et je souhai terais que ça se passe autrement.

Mme Bardot, les phoques, et en particulier les blanchons, sont des créatures adorables, j'en conviens. Elles font partie des mille et une merveilles de notre monde.

Certaines même possèdent ce qu'on appelle chez nous «la beauté du diable». Cette beauté qui nous charme jusqu'à nous en faire perdre la raison.

Martial Nourneau, Saint-Augustin-de-Desmaures

La plage Jacques-Cartier

Après avoir pris connaissance de plusieurs articles au sujet de la plage Jacques-Cartier, je comprends que les citoyens de Cap-Rouge n'ont pas à subir les inconvénients qu'apporte le trafic de Sainte-Foy.

De plus, Sainte-Foy a condamné son chemin, pour faire un stationnement aux limites de son parc, ce qui oblige les gens qui veulent s'y rendre à passer par Cap-Rouge. Il aurait été tellement plus simple, à Sainte-Foy, de faire le stationnement au bas de la côte qui donne accès, par Sainte-Foy.

Cap-Rouge n'aurait aucun litige avec Sainte-Foy, ce qui leur permettrait de faire leur magnifique parc et, contrairement à Sainte-Foy, avec une piste cyclable, tel que démontré au plan, et de laisser les propriétaires actuels profiter de leur bien.

Jean-Yves Bisson, Québec

Terminus: les chauffeurs descendent

Le président de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec, et les maires de la CUQ sont sortis perdants sur toute la ligne, du dernier conflit de travail de trois mois les opposant au syndicat des chauffeurs, bien protégé par la ministre de l'Emploi, Louise Harel. Les objectifs, pourtant très justifiés, que les élus municipaux s'étaient fixés, n'ont pas été rencontrés: améliorer la fiabilité du service et réduire les coûts d'opération, en mettant fin aux aberrations, qu'ils décriaient de façon juteuse, sur l'absentéisme chronique, les heures payées non travaillées et le temps supplémentaire statutaire.

Les difficultés d'effectuer un véritable redressement les ont ame-

nés à envisager, à nouveau, une privatisation partielle du service, dans le dernier tournant de la grève, en confiant certains parcours secondaires aux municipalités qui s'en remettraient au secteur privé.

Conséquence directe de la dernière grève, l'achalandage a chuté de 14% en février, par rapport à 1994, et la STCUQ a accusé une perte de revenus de 500 000 \$. Reproduites sur une base annuelle, de telles pertes auraient un effet catastrophique sur le budget de la STCUQ et, en conséquence, feraient bondir la quote-part des municipalités. Certains maires se plaignaient déjà, ces dernières semaines, que le coût pour leur ville avait presque doublé depuis 1991,



J.-Jacques Samson

L'ACTUALITÉ COMMENTÉE

Ceux d'entre eux qui prônaient depuis 1992 une privatisation partielle du service de transport en commun, se feront vite des alliés au cours des prochains jours. Ce

serait une erreur de ne voir, dans cette initiative, qu'une vendetta contre le syndicat des chauffeurs.

La structure actuelle a engendré une multiplication des parcours, et le maintien de services et d'horaires indéfendables par l'achalandage des usagers. Les élus ont la conviction que leurs mandants n'en ont pas pour leur argent; ils se surveillent, se jalourent et multiplient les pressions pour en arracher toujours plus. La remise aux municipalités des dessertes locales, leur permettra de se donner des services qui correspondront davantage à leurs moyens et à la demande réelle. Les choix de véhicules et d'équipements seront aussi ajustés en conséquence. On ver-

ra moins de mastodontes trimballer deux ou trois personnes.

Il est aussi toujours rassurant que des élus soient les répondants directs pour un service public. La STCUQ est entre les mains de bureaucrates, qui profitent tout autant que les organisations syndicales de l'actuelle situation de monopole, et sur qui, on l'a vu, les élus membres du conseil d'administration ont peu d'emprise. Ce monopole doit être brisé. Enfin, les maires de la banlieue, qui encouragent un développement urbain débridé, et revendiquent par la suite, au nom des résidents, les mêmes services assurés dans le centre-ville de Québec, planifieront leur étalement avec plus de sagesse.

OPINIONS

Trente ans plus tard...

Le premier ministre Parizeau a eu une phrase lapidaire, la semaine dernière, pour rappeler que nous célébrons cette année le trentième anniversaire du fameux « Égalité ou indépendance » de Daniel Johnson père. « Trente ans plus tard, on en est rendu à ce que le fils nous dise: ni l'un ni l'autre ».

Un peu facile, direz-vous. C'est vrai. On pourrait extraire de presque chaque page du livre un passage qui pourrait être interprété comme un reproche que le père adresse au fils.

Par exemple: « Il en est qui veulent sauver la Confédération même au prix de l'autonomie du Québec. Moi, je suis prêt à sauver l'autonomie du Québec même au prix de la Confédération ».

Ou encore: « Certains hommes politiques, de l'une et l'autre langue, multiplient les discours, et parfois les injures, pour faire échec au séparatisme. Je ne crois pas que ce soit la bonne méthode ».

Dans sa biographie de l'ancien premier ministre, Pierre Godin raconte qu'il n'a pas écrit un seul mot de ce qui est devenu le plus célèbre manifeste de l'histoire politique du Québec. Peut-être même plus que le « Option-Québec » de René Lévesque. Évidemment,

M. Johnson en avait déterminé l'orientation et l'avait soigneusement révisé.

C'est Jean Lesage qui l'avait mis au défi de publier, comme il se proposait lui-même de le faire, le texte intégral de ses discours consacrés à la question nationale. Ses collaborateurs avaient pondu le texte en un mois et demi, de manière à ce que le lancement puisse coïncider avec le congrès de l'Union nationale, en mars 1965.

Le slogan Égalité ou indépendance — une trouvaille géniale en termes de marketing politique — avait été inspiré par le titre d'un article du quotidien *Le Nouvelliste*, de Trois-Rivières, au

lendemain d'un discours que M. Johnson avait prononcé à l'Assemblée législative, le 17 janvier 1963.

Le plus étonnant dans cet ouvrage, c'est que 30 ans

après sa publication, il demeure tout à fait d'actualité. À sa relecture, on ne sait pas trop s'il faut en admirer la clairvoyance ou se désoler de voir à quel point le problème demeure entier. C'est à vous d'écouter de faire de la politique. À moins que ce ne soit l'inverse...

Un ouvrage
d'une
étonnante
actualité
politique



Michel David

C'est au cours d'une discussion sur les transferts fédéraux avec le député libéral André Bourbeau que M. Parizeau s'est souvenu de l'anniversaire de « Égalité ou indépendance ». Ça a dû lui rappeler que depuis ce temps, Québec n'a plus réussi à arracher un seul point d'impôt à Ottawa.

M. Johnson avait dédié son livre « aux jeunes du Québec, héritiers du passé et artisans de l'avenir », mais il ne doutait sûrement pas à quel point ils suivraient ses préceptes.

Il est difficile d'imaginer une plus fidèle illustration de l'ambivalence qui allait plus que jamais devenir le trait fondamental du comportement de l'« homo politicus » québécois. Ça relève presque de la caricature.

D'abord le constat, toujours le même. « En fait, ce qu'on continue d'appeler le fédéralisme canadien n'est

plus du fédéralisme. Nous voguons à pleines voiles vers l'unitarisme ». Ce qui nous condamne « à un état de dépendance perpétuelle vis-à-vis du reste du pays ».

Bien entendu, « c'est une situation tout à fait incompatible avec la dignité d'une nation qui a bien le droit de se considérer comme majeure après avoir œuvré pendant plus de trois siècles pour humaniser, agrandir, défendre et organiser ce pays ».

Dans ces conditions, « on ne doit pas, a priori, rejeter la solution séparatiste. Car il peut arriver que l'indépendance totale du Québec, pour des raisons qui ne dépendent pas surtout de

**Et dans 30 ans,
quand le premier
ministre Dumont
s'adressera aux membres
de l'ADQ...**

lui, devienne la seule issue... »

Toutefois, « je préfère, pour ma part, avant de me résoudre à l'ultime recours du séparatisme, tenter tout ce qui peut encore être tenté ». Retour à la case départ.

Ceux qui s'imaginent que Robert

Bourassa et Mario Dumont ont découvert la huitième merveille du monde avec leur « superstructure » à l'euro-péenne seront surpris d'apprendre que M. Johnson envisageait déjà « un organe binational, où les mandataires des deux communautés culturelles pourraient travailler ensemble, sur un pied d'égalité, à la gestion de leurs intérêts communs ».

Malgré le caractère choc du titre, tout le livre de M. Johnson baignait d'ailleurs dans un flou artistique qui n'avait rien à envier aux énigmes bourrassiennes. Pratiquement impossible d'en déduire des orientations précises.

Tellement qu'au lendemain d'un éventuel référendum, et même s'il n'y en a pas, ou que le NON l'emporte, M. Parizeau pourrait ouvrir le prochain congrès du PQ en reprenant, mot pour mot, ce que M. Johnson disait de son propre parti.

« Ceux qui ont eu l'audace, il y a près de 30 ans, de créer un parti libre pour un Québec libre, un parti qui enfin se détachait des formations politiques pancanadiennes pour ne servir que les intérêts du groupe québécois, ont ouvert la voie de la souveraineté ».

Et dans 30 ans, quand le premier ministre Dumont s'adressera aux membres de l'ADQ...

LE «NON» DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

Qu'avez-vous fait là, mes frères?

Yves Saint-Denis

Ancien président de l'Association canadienne-française de l'Ontario, M. Yves Saint-Denis écrit au nom des Amis du Québec.

Les porte-parole de la FCFAC (Fédération de communautés francophones et acadiennes du Canada) ont invité le peuple du Québec à répondre « NON » à la question référendaire sur la souveraineté du Québec. Mais qu'avez-vous fait là mes frères? De quoi vous êtes-vous mêlés là? Dans quel bournier nous avez-vous fourrés là? Avez-vous vendu notre âme pour quelques deniers?

Traditionnellement, les francophones hors Québec ont reconnu le droit du Québec à l'autodétermination. Cette position a été entérinée lors du référendum québécois de 1980, ainsi qu'à plusieurs occasions depuis, et des positions de neutralité ont été prises. En 1982, au moment où le gouvernement Trudeau s'apprêtait à ratifier unilatéralement la Constitution canadienne, l'ACFO (Association canadienne-française de l'Ontario) que je présidais alors s'est rendue jusqu'en Cour suprême du Canada pour soutenir le droit de veto du Québec.

Encore au mois de juin 1994, lors de la venue de Lucien Bouchard à ses assises annuelles, la francophonie ontarienne se réjouissait de l'attitude du Bloc québécois à son égard. Des aventuriers à courte vue seraient-ils aujourd'hui à la direction des francopho-

nes hors Québec pour tout ignorer ainsi de notre histoire et se ranger dans le camp du « NON » avec les Preston Manning, les Anglais, certains Néo-Canadiens lèche-cul et autres fédérastes? Imbéciles que nous sommes!

Quand on veut s'adresser au peuple québécois, on se rend au Québec. En tenant votre conférence de presse du 14 février à l'édifice central du parlement fédéral, n'avez-vous pas fait là le jeu des fédérastes? Depuis un quart de siècle, soit depuis la Loi sur les langues officielles (1969) de Pierre Trudeau, le gouvernement central nous achète, petit à petit, en nous subventionnant au compte-gouttes par l'intermédiaire de son secrétariat d'État,

devenu Patrimoine Canada. Mais Statistique Canada nous dit que nous continuons à nous assimiler à une vitesse effarante dans le Canada actuel. Imbéciles que nous sommes!

Ne croyez-vous pas que le ministre Michel Dupuy et ses émissaires fédérastes ne soient morts de rire en remettant aux francophones hors Québec la somme insignifiante de 500 000 \$ pour faire, à leur place, leur travail de promotion du bilinguisme? N'est-ce pas plutôt un million ou tout au moins 800 000 \$ que Patrimoine Canada s'attendait à payer pour faire soutenir sa thèse utopique et ronflante du bilinguisme? Avec l'inflation, il nous vient à l'idée que ce demi-million reçu ne vaut guère plus que les 30 deniers remis à Judas Iscariote il y a 2000 ans. Et de plus, nous faisons gratuitement la promotion du « NON » référendaire auprès des Québécois! Imbéciles que nous sommes!

Nous vous le demandons, messieurs de la FCFAC, n'avez-vous pas forcé la femme qui vous dirigeait à démissionner, parce qu'elle avait refusé de dire quoi faire aux Québécois? Nous vous le disons tout net, vous n'avez pas consulté la communauté canadienne-française ni la communauté acadienne avant de vous lancer dans votre campagne en faveur du fédérisme. Le mot bilinguisme est chez nous depuis longtemps abhorré. Quant aux Amis du Québec au Canada anglais, ils vous demandent de respecter la démarche démocratique du Québec.



M. Yves Saint-Denis, alors qu'il était président de l'Association canadienne-française de l'Ontario dans les années 80.

ENVIRONNEMENT

De la protection au développement durable

Armand Couture

M. Armand Couture est président et chef de l'exploitation d'Hydro-Québec.

Selon le plus récent sondage CROP sur l'évolution des valeurs de la société, les préoccupations environnementales n'ont plus la même priorité pour la population. L'inquiétude économique et les problèmes sociaux les auraient déclassées. Pourtant, à la fin des années 80, la protection de l'environnement figurait en tête de liste. Le public a-t-il changé d'opinion ou est-il satisfait de la place qu'accordent les entreprises et les gouvernements à la protection de l'environnement?

Quant à moi, je crois que la préoccupation demeure, que le respect de l'environnement tient toujours à cœur. Mais je pense que la protection de l'environnement est mieux intégrée à notre mode de vie et qu'elle n'est plus placée d'office en opposition à l'économie et au développement. On veut maintenant qu'environnement et développement s'intègrent harmonieusement. On veut du développement durable, un concept auquel Hydro-Québec adhère officiellement depuis 1989.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quel a été notre cheminement vers le développement durable? En fait, Hydro-Québec se préoccupe d'environnement depuis le début des années 70; une époque où il n'y avait pas encore de réglementation sur les études d'impact environnemental, ni même de ministère de l'Environnement.

La plus importante étude environnementale au Québec a été lancée en 1972 sur l'ensemble du territoire de la Baie James. Les études du nord québécois et le programme de suivi environnemental du complexe La Grande sont d'envergure sans précédent. Ils sont reconnus par les experts internationaux comme étant les plus complets au monde.

Comme chef de file en environnement, Hydro-Québec a inscrit le développement durable dans sa vision d'entreprise. Nous visons donc une croissance mesurée et prudente, qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité de combler

**L'environnement est
un bien collectif
à utiliser et à gérer**

les besoins des générations futures et la qualité de l'environnement.

Depuis 1984, nous définissons l'environnement comme étant un ensemble d'éléments avec lesquels l'être humain entretient des relations structurantes et continues. Nous disons aussi qu'il est un bien collectif que les êtres humains se doivent d'utiliser, de transformer, d'aménager et de gérer de manière concertée afin d'en assurer la protection, la mise en valeur et la pérennité.

PARTICIPATION DU PUBLIC

Depuis son adoption, la participati-



Hydro-Québec utilisera un incinérateur mobile pour détruire 500 tonnes de BPC sur la Côte-Nord.

publique est l'un des principes fondamentaux de notre politique d'environnement. Nous nous sommes engagés à favoriser la participation des individus, des groupes et des organismes concernés par nos activités, et ce, dès les premières étapes de planification de nos projets.

Dans notre Plan stratégique 93, nous avons accordé la priorité à l'amélioration de notre réseau de production et de transport, et aux économies d'énergie. L'ajout de nouveaux moyens de production suit en troisième lieu. Et parmi ces différents moyens de production, nous privilégions le développement hydroélectrique.

Cette filière utilise une source d'énergie renouvelable économique, qui fait appel à une expertise québécoise. De plus, si on la compare aux autres filières énergétiques, l'hydroélectricité joue un rôle majeur dans la lutte pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

C'est grâce à ce choix de société que le niveau des émissions de dioxyde de carbone par habitant au Québec est aujourd'hui environ deux fois moindre que la moyenne canadienne et que, de 1975 à 1992, le Québec a pu réduire

ses émissions de gaz à effet de serre de 20%. Ces données illustrent bien qu'il est possible de faire du développement durable, grâce à l'hydroélectricité.

LES BPC

Hydro-Québec sera cette année une des premières entreprises — sinon la seule — au Québec à avoir retiré tous ses appareils contenant des BPC, soit plus de 52 000 appareils.

Nous nous sommes aussi associés au projet BPC-Québec et, dans le plan de destruction des BPC du ministère de l'Environnement et de la Faune à Maric 2 — celui qui a fait les manchettes récemment —, Hydro-Québec éliminera ses 500 tonnes métriques de BPC entreposés sur la Côte-Nord.

De plus, dès 1995, nous nous proposons de procéder à une première phase de réduction des BPC entreposés. D'abord, nous réduirons de façon substantielle les quantités de matières contaminées aux BPC par une opération systématique de décontamination des carcasses métalliques et des appareils électriques retirés. Il restera ensuite à déterminer comment détruire les liquides résiduels.

TANGUAY

ATTAQUE

LES PRIX 1 AN

Commencez à payer dans

12 AVRIL 1996

sur toute la marchandise

SIMMONS
MODÈLE : DISCRÉTION

MATELAS
À RESSORTS
RECOUVERT
D'UN DOUBLE
COUSSINET
À LA GRANDEUR

50%

DE RÉDUCTION
SUR MATELAS ET SOMMIER

10 ANS
GARANTIE *

39 po
courant : 529 \$
spécial
264⁵⁰

54 po
courant : 639 \$
spécial
319⁵⁰

60 po
courant : 739 \$
spécial
369⁵⁰

78 po
courant : 1019 \$
spécial
509⁵⁰



RÉFRIGÉRATEUR (122096)

* Capacité totale : 18 pi cu • 2 bacs à légumes et à fruits de conception spéciale (1 haute humidité, 1 basse humidité) • 1 bac à viande • Portes en acier au fin granulé • Couleur : blanc ou amande

769⁹⁵



CUISINIÈRE (141237)

• Four à nettoyage facile
• Éléments amovibles
• Porte en verre noir
• Disponible en blanc sur blanc

639⁹⁵



LAVEUSE 539,95 \$

LAVEUSE (131055) : • Très grande capacité • 6 programmes • 3 sélections de température (lavage/rinçage) • 4 niveaux d'eau • Distributeur de javellisant

SÉCHEUSE 334,95 \$

SÉCHEUSE (131060) : • Grande capacité • 4 programmes • 3 sélections de température

869⁹⁵

l'ensemble

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

A MEUBLEMENTS TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE DE 12 h à 17 h
sauf Pointe-au-Père

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !

LÉVIS:
5720, boul.
Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ormière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul.
des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411